

JIPES

Journées nationales
de l'Innovation
Pédagogique
dans l'Enseignement
Supérieur

10 & 11 mars 2022

Centre des Congrès
de la Cité des Sciences
et de l'Industrie, Paris

L'expérience Étudiante

Synthèse des ateliers

JIPES 2022 - 5^e édition

10 et 11 mars 2022



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CIRNEF
Normandie Université • EA 7454

***Animafac**
Le réseau des associations étudiantes



Congrès Lyon 1

Informations et inscription : esr.gouv.fr/jipes-5

#JIPES

Liste des ateliers :

A1 : Reconnaître l'engagement étudiant dans la formation

A2 : Impliquer l'étudiant dans la conception des activités pédagogiques

A3 : Les pratiques informationnelles numériques des étudiants (synthèse à venir)

A4 : Innover dans l'accompagnement de la vie étudiante

A5 : Les compétences transversales: référentiels, formations et évaluation

A6 : Dynamique territoriale et vie étudiante

A7 : Les outils et services numériques pour la gestion de l'activité étudiante

A8 : La pédagogie inclusive pour améliorer l'expérience étudiante

A9 : Évaluations, appréciations et motivation

A10 : Le bien être étudiant

A11 : Engagement étudiant et insertion professionnelle

A12 : Vers une VAE pour les étudiants ?

A13 : La culture, vecteur de partage et de savoirs

A14 : Dynamique territoriale et formation

A15 : La digitalisation de l'Enseignement Supérieur et ses effets sur l'inclusion et la mobilité des étudiants européens

A16 : « Service learning » : une pédagogie d'apprentissage académique et de transformation sociale

A17 : Politique de vie étudiante et schéma directeur de vie et de bien-être étudiant

A18 : Compétences psychosociales pour tous

A19 : La vie étudiante : de son observation à la mesure de son impact

A20 : La gestion du stress, une contribution à la réussite

JIPES 2022 - Atelier 1

Reconnaitre l'engagement étudiant dans la formation

Cet atelier avait pour objectif de sensibiliser aux dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant, en particulier au sein de la formation. Il a été organisé en amont de la publication d'une nouvelle circulaire consacrée à l'engagement étudiant et s'inscrivant dans la dynamique impulsée depuis 2017 par la loi égalité et citoyenneté (la publication à venir de la circulaire a été annoncée en séance). Cet atelier est un premier jalon dans l'accompagnement de la mise en œuvre de cette circulaire, et plusieurs temps d'échanges et partages d'expériences seront organisés en ce sens avec les établissements, les étudiants et les autres acteurs impliqués.

Il a réuni près de 80 participants ayant des profils variés (ingénieur pédagogique, service vie étudiante, étudiant, secteur associatif etc.).

Après une introduction sur le rappel du cadre réglementaire actuellement en vigueur, deux intervenantes ont pris la parole pour apporter un regard croisé établissement / étudiant sur la reconnaissance de l'engagement étudiant :

- **Julie Cuchet**, responsable du Service Publics à Besoins Spécifiques, Université Grenoble Alpes,
- **Audrey Renaudin**, responsable du plaidoyer et de la territorialisation de l'association « Animafac ».

S'en est suivi un échange avec la salle.

Ce que l'on a entendu

- **Sondage**

En amont de l'atelier, un sondage a été envoyé aux participants. Il a servi de fil conducteur aux échanges et a fait ressortir les tendances suivantes (50 répondants) :

- 100% des répondants estiment que « L'engagement étudiant est une plus-value pour le parcours académique et citoyen de l'étudiant », dont 94% estiment que « oui tout à fait » et 6% « oui, plutôt » ;
- 28% pensaient que la reconnaissance de l'engagement étudiant n'était pas prévue par la loi ;
- 55% indiquent savoir où s'informer sur les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiants, dont 10% seulement ont répondu « oui tout à fait » ;
- Les 2 priorités sont, selon les sondés, 1- développer de nouveaux dispositifs (32%) et 2- communiquer auprès des étudiants sur les dispositifs proposés par leur établissement (30%) ;
- Les mots les plus cités pour qualifier la reconnaissance de l'engagement étudiant au sein de son établissement convergent vers les notions suivantes : méconnaissance, insuffisance, balbutiement, en construction, inexistence. Les notions de responsabilité et de contrainte ont également été citées. Cela témoigne d'un processus encore inabouti, en construction.

- **Retour d'expérience sur la création du Service des Publics à besoins spécifiques de l'UGA**

Le service a été créé en 2018 dans la continuité de la dynamique impulsée par la loi de 2017. Il s'agit d'un service central (au sein de la DGD Formation) ayant pour objectifs : d'accompagner/être en appui aux composantes fonctionnant avec des enseignants coordonnateurs pour le suivi des

étudiants à besoins spécifiques dans la mise en œuvre des statuts (SHN, artistes de haut niveau, étudiant engagé) ; mutualiser les ressources et outils (logiciel Sphinx) / harmoniser les procédures (demande de statut > instruction > notification).

Le service compte une responsable et 3 ETP.

- **Diversité des dispositifs et au sein des établissements et exemple de la création du statut Etudiant engagé (UGA)**

Depuis 2017, beaucoup d'initiatives sont prises dans les établissements mais avec une grande variété de situations : articulation service central/ composantes universitaires, portage politique des gouvernances absent ou très variable, place de l'enseignant dans les dispositifs de valorisation, impacts sur l'assiduité et la réussite académique des étudiants.

Différents besoins ressortent selon les acteurs :

- Besoin d'accompagnement des étudiants engagés à différents niveaux : par les services, les conseillers d'orientation...
- Mettre en place d'un statut d'étudiant responsable d'association (proposition portée notamment par Animafac).
- Besoin de sensibiliser / former les services

Exemple du statut Etudiant engagé à l'UGA

Il y a un cadrage sur les droits et devoirs des étudiants engagés travaillé en commission pédagogique pour définir, des critères d'éligibilités/types d'engagements, les droits spécifiques = aménagements et validation (bonification ou ETC dédié « Engagement associatif et syndical), les devoirs (ex : anticiper ses besoins/absences etc., lien avec sa scolarité, promotion du statut).

Synergies d'acteurs :

- En interne : SPBS (service dédié en central), VPF, VPE, réseau de référents pédagogiques / enseignants coordonnateurs, services de scolarité
 - + Collaboration avec le Service Accueil Handicap, mutualisation de ressources numériques/prises de notes, recrutement mutualisé de preneurs de notes sur une même promotion pour bénéficiaires en situation de handicap, et/ou sportif artiste de haut niveau, étudiants engagés
 - + Des outils et fiches pratiques sont mis à dispositions des associations étudiantes.
- En externe : travail de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du territoire (sapeurs-pompiers, associations, collectivités locales etc.)

Points de vigilance :

- Veiller à l'équité entre étudiants / Mise en œuvre du statut dans toutes les formations/composantes
- Importance du portage politique
- Rassurer les composantes avec un cadrage réglementaire (ex : patch RDE UGA), un outil simplifiant d'aide à la gestion des demandes, des interlocuteurs ressources bien identifiés

- **Importance de la communication**

Une communication dans les deux sens à renforcer à tous les niveaux :

- faire connaître aux étudiants les possibilités d'engagement et les modalités de valorisation, en définissant notamment des supports de communications ciblés ;

- convaincre les établissements (gouvernance, services, composantes) de mieux reconnaître l'engagement étudiant et de l'inclure dans leur projet d'établissement.

- **Méthodologie d'évaluation des compétences, connaissances, aptitudes**

Des questionnements ont émergé sur la méthode à adopter pour que le jury de formation évalue un engagement dans un domaine hors de sa compétence (par exemple, un engagement en sapeur-pompier ou volontariat dans les armées). A cette fin, l'UGA a conclu des conventions avec le SDIS38 et avec les armées pour définir l'évaluation / le barème de notation pour ces engagements, selon l'effectivité de l'engagement et le sérieux de l'étudiant. Elle adresse aux composantes une note d'accompagnement à la mise en œuvre.

Ce qui fait consensus

- Le besoin de développer le partage d'expériences
- L'engagement n'est pas concurrent des études et doit être mieux inséré dans le cursus.
- Le besoin de portage politique par la gouvernance des établissements est essentiel : appuyer la communication et diminuer les résistances/réticences locales.
- Simplifier les démarches de reconnaissance de l'engagement quand cela est nécessaire
- Réduire les inégalités constatées entre composantes. Peuvent être très valorisés un engagement dans une association sportive pour un étudiant en STAPS ou faire du conseil juridique dans une association de consommateurs pour un étudiant en droit mais pas l'inverse. De même, les volumes horaires disponibles pour l'engagement dans des filières « exigeantes » comme les études de santé ou les IUT (entraînant des inégalités d'accès).
- L'approche territoriale est un levier pour faciliter l'engagement et sa reconnaissance dans la formation.

Ce qui fait débat

- Les moyens des établissements à consacrer à la reconnaissance / valorisation. Selon l'organisation et les moyens disponibles, il n'est pas toujours possible d'avoir une centralisation des processus, ou du moins un accompagnement par la vie étudiante des composantes.
- Les dispositifs à créer/généraliser (exemple du statut d'étudiant engagé ou du statut d'étudiant responsable d'association)
- La reconnaissance des étudiants élus, notamment les VPE.
- La reconnaissance de l'engagement étudiant n'est pas vu par tous comme un enjeu d'attractivité pour les établissements.

JIPES 2022 - Atelier 2

Impliquer l'étudiant dans la conception des activités pédagogiques

Grands témoins :

- Marion Rousseau, Chargée de recherche, Innovation et développement pédagogique
Fondation Partenariale Polytech
- Victorien Plot, étudiant en 4^e année d'école d'ingénieur à Polytech Nantes
- Jean-François Fiorina, Directeur général adjoint et directeur des Programmes à Grenoble
École de Management

Animateur : Lionel Valet, enseignant-chercheur, conseiller scientifique et pédagogique Dgesip

Synthèse

Quand l'étudiant intervient concrètement dans la conception des activités pédagogiques et la co-construction d'outils, il en tire des bénéfices en termes d'expérience apprenante. Cet atelier a permis de partager des réflexions quant aux conséquences de ce type d'initiatives, sur le plan de la relation aux pairs, avec l'enseignant, mais aussi sur le plan organisationnel pour les établissements d'enseignement supérieur.

Des mots clés : pédagogie ; pédagogie blanche ; curation de contenus ; feedback permanent ; co-design (processus itératif de négociation entre acteurs hétérogènes : du concept au pratique)

Ce que l'on a entendu

1. Marion Rousseau a présenté le concept de co-design de ressources pédagogiques en lui associant 3 temporalités (avant l'élaboration de ressources, pendant et après). Ces temporalités ont ensuite été illustrées par des dispositifs mis en place dans le cadre du projet Opening (AAP hybridation 2020) : les tremplins pédagogiques (avant), l'expérience de Valentin Plot (pendant) et les étudiants bêta-testeurs de ressources (après).
2. Valentin Plot a présenté son action de création de ressources numériques en appui à une démarche pédagogique. Impliqué pendant l'épidémie de covid dans la réalisation de vidéos à intégrer dans un cours de physique (prépa intégrée) et dans l'aide qu'il a apportée, il a prolongé cette action pour trouver des moyens concrets d'aider à une meilleure compréhension de notions de physique (utilisation d'une bibliothèque d'animation créative en open sources, permettant des représentations dans espaces). L'expérience se solde par une montée en compétence pour l'étudiant co-concepteur qui apprend, à la fois sur le plan des connaissances notionnelles et sur la pédagogie : « une exercice complexe mais très stimulant ».
3. Jean-François Fiorina a relaté cinq expériences : 1/ Co construction et évaluations des enseignements en comptabilité en 1^{ère} année (Bilan : implication accrue; résultats de 1,5 point supplémentaire; en 2^e Année, implication et plus grande et maîtrise des fondamentaux). 2/ Création d'une communauté de pratiques autour du bien vivre ensemble (-> emploi temps libéré -> confiance, reconnaissance, bilan positif des étudiants qui se reconnaissent mieux

équipés et satisfaits des échanges avec les experts). 3/ Création d'open badges autour de la transition écologique selon un processus itératif avec débriefing et retours d'expérience des étudiants. 4/ Création de ressources pour des thèmes identifiés de géopolitique en relation avec le laboratoire d'innovation pédagogique et développement d'une vision FTLV. 5/ Évaluation par les pairs et activités de groupe selon une logique co-construction d'une grille d'évaluation.

Ce qui fait consensus : des idées clés

1. Une communication accrue et une valorisation des activités de métacognition s'observent, dès lors que les étudiants s'impliquent dans l'activité de conception d'un cours. L'apprentissage devient beaucoup plus actif et conduit à la redéfinition de la relation enseignant-enseigné dans laquelle le point de vue de l'étudiant devient primordial. La démarche explicative vers d'autres étudiants accroît la compréhension en profondeur des contenus et des enjeux, par l'étudiant co-concepteur lui-même. Des réunions pédagogiques avec son enseignant de référence sont aussi l'occasion de se former.
2. On assiste à l'émergence d'outils et de canaux d'apprenance diversifiés. L'accompagnement des étudiants et des enseignants s'inspire de plus en plus de pratiques alternatives à la pédagogie classique (coach, musiciens...). On assiste ainsi à la diversification des expériences de formation sous divers formats qui devront être accompagnées, formalisées et valorisées à l'avenir, et conduisant par exemple à la coexistence et la complémentarité de diplômes et d'open badges. Cela pose la question du transfert de ces expériences apprenantes sur réseaux d'échanges et de valorisations professionnelles (port-folio, etc.).
3. Il est à noter que les évolutions sont tributaires de la capacité de l'enseignant (et de la reconnaissance qu'il en tire) à développer un autre type de contrat et de cadre pédagogique, nécessitant notamment des feedbacks permanents et une adaptation constante de sa part pour recadrer, faire tenir un rythme, s'attacher à augmenter la capacité de réflexion des étudiants (on n'attend plus des recettes toutes faites) et à s'intéresser aux softskills (capacité à travailler en groupe, à argumenter, à partager de savoirs...). L'enseignant devient un chef d'orchestre, accompagnant le développement et la prise de conscience de compétences transversales en suscitant le lien avec les activités extra-académiques, y compris dans une temporalité décalée ; on observe souvent un gap de quelques années entre une expérience et la compréhension de sa valeur ajoutée en termes de compétences. Cela requiert donc une capacité à élargir les perspectives temporelles dans le suivi des cursus étudiants.

Ce qui fait débat : des questions

1. Question du financement de l'étudiant impliqué dans la co-construction : s'il est parfois possible d'impliquer la junior entreprise, d'autres pistes seront à rechercher.
2. Question du test des innovations et des conditions du bêta-testing (risque de partialité).
3. Quelle continuité au-delà d'une intervention ponctuelle (par exemple d'enrichissement des ressources pédagogiques momentanée) ? Quel développement de ce type d'initiative à plus large échelle en termes de politique d'établissement ?
-> Quelques premières pistes : développer des laboratoires d'innovation pédagogique autour de stratégies de développement ; prévoir et intégrer (plans stratégiques RH) les besoins d'ingénieurs avec des compétences polyvalentes ; se spécialiser au niveau de l'établissement, dans certains domaines de l'innovation pédagogique ; développer le principe des assistants pédagogiques ou didactiques en cours en appui sur des étudiants identifiés.

4. Question des conditions de la co-construction en termes de *maturité* de l'étudiant (risque de décrochage). Ce qui est en jeu ici c'est la capacité de chacun à désapprendre, pour réapprendre de nouvelles modalités d'apprenance pro-actives.

... un dernier constat

La mise en œuvre de procédures d'assurance-qualité, par exemple *via* les conseils de perfectionnement, participe des co-évolutions pédagogiques. On peut noter que si la transformation pédagogique est souvent affaire de volontarisme, elle peut aussi opérer de manière indirecte et plus ou moins formalisée, par l'intégration au fil de l'eau des évolutions des publics étudiants. Cela requiert tout autant la capacité de l'enseignant à capter les transformations silencieuses, à intégrer les signaux faibles dans une pratique réactive.

JIPES 2022 - Atelier 4

Innover dans l'accompagnement de la vie étudiante

Ce que l'on a entendu

Clémence ISRAEL (UGA, Cheffe de projet Campus Solidaire et Citoyen)

Présentation du projet Campus Solidaire et Citoyen

Projet lancé en novembre, démarrage en février 2022 → pour le moment = en projet.

Génèse : émergence initiatives étudiantes + crise sanitaire = bénéficie universités/structures partenaires, sur l'alimentaire et la précarité numérique → idée d'un projet structurant, levées de fond facilitées par la Fondation UGA (+ l'université + CROUS). Projet porté par UGA (DVE).

3 piliers :

- Soutien initiative étudiante (nouvelles ou en cours) : développement de projets, accompagnement global, soutien financier
- Dispositif de mécénat de compétences : faciliter articulation étudiant, entreprise, université : tutorat, réseau et mise en lien, formation par professionnels
- Valorisation de l'engagement : valoriser et faire reconnaître l'engagement à l'interne de l'UGA, et reconnaissance de ces compétences à l'extérieur de l'UGA (rapprochement avec DOIP notamment)

Écosystème du projet : complexe, idée = de relier ce qui existe déjà (nombreuses initiatives) → à terme, permettre le pilotage par les étudiants.

Florent BROZZONI (UGA, Directeur Adjoint DVE)

Rappelle les spécificités du site

Particularité du site universitaire = approche mutualisante assez forte traditionnellement ; facultés historiques puis campus nouveaux années 60 ; antenne à Valence ; années 80 : guichet social unifié avec le CROUS ; années 90 : Pôle européen universitaire et scientifique → émergence de thématiques culturelles vie étudiante, initiative et vie associative étudiante depuis 2004 ; Années 2000 : transformation du paysage univ : transformations en lien avec MESRI, abandon de la structure GIP → structure pérenne (EPCS, PRES GA). COMUE UGA en 2013. Université renouvelable en 2016, création en 2020 d'un établ. expé UGA. Formation recherche et vie étu = 3 piliers de l'uni.

Marlène PAJTAK (UGA, Cheffe de Projet ALYS)

Présentation d'ALYS : objet de transition = accompagnement des lycéens vers le sup (-3 +3). Transition vers le sup = projet IDEX learning by doing Pédagogies innovantes

Appui visé:

- Orientation
- Intégration dans le sup

Principes :

Dé-silotage de la vie étudiante (contexte de vie et projet d'étude)

- Construction d'un projet d'étude pour l'Affiliation au métier d'étudiant (appuyé par théories de l'apprentissage pour favoriser une approche péda centrée sur le guidage).
- Création de ressources synthétique pour appuyer la construction du projet d'étude de l'étudiant → outil s'adresse aux étu comme aux enseignants, double entrée systématique
- Fort partenariat (Rectorat, ONISEP, SAIO)
- Un site Web visant à développer l'agentivité de l'étudiant → rendre visible complémentarité de l'OF
- Une plateforme pédagogique, qui offre des objets pédagogiques (connaissance de soi + projet d'étude), et des espaces de travail collaboratif pour les équipes péda.

QUESTIONS

- **Alys lancé quand ?** R = projet achevé en mars 2020. Expérimentation en lycée en 2021, présenté aux équipes pédagogiques puis à des élèves de 1^{ère}, pour le tester. Apprécié des étu ; mais point faible : projet situé sur moodle, et donc pas très rapide // outils habituels des lycéens. Autre pb = K-sup (template imposé) qui freine pour l'usage de sites cliquables. Autre pb = tout ce qui relève des RGPD pour les lycéens. À l'étude avec le rectorat.
- **Adaptation en présentiel envisagée pour découvrir l'environnement ?** R = oui, conçu pour cela, but d'ALYS = mettre en lien les personnes et les services physiquement. Alys n'apporte pas de solution, c'est une méthode. Peu de rencontres physiques avec dématérialisation des inscriptions
- **Théorie de feedback utilisée dans l'ingénierie pédagogique : càd ?** R = modèle de Hattie & Timperley, 2007 → rôle du feedback dans l'apprentissage ; modélisation qui se veut méthodologique, non affectif autour de 3 questions : où vais-je, comment j'avance, quelle action pour élargir. Dans Alys = feedbacks numériques.
- **Quelle articulation avec PsyEN ?** R= réelle, 5 PsyEN travaillent pour le dispositif.

Diera RADAFIARIJAONA (CROUS Grenoble-Alpe)

Dispositif = La Résidence de la réussite, financé par la CVEC au départ : offre de services (volet culturel, vie de campus et autres items CVEC). Programme mis en place par le CROUS pour favoriser la réussite universitaire des primo arrivants en facilitant leur intégration ; démarré en septembre 2020, s'adresse à étudiants boursiers issus des cordées de la réussite ou de zones géographiques prioritaires (urbaines comme rurales)

Visées :

- Favoriser les initiatives
- Engagement
- Lien social

Piliers :

- Tutorat étudiant primo arrivants : public peu familier de l'enseignement sup.
- Programme d'animations spécifiques adaptés aux besoins tout au long de l'année
- Promotions d'étudiants tutorés et tuteurs réunies au sein d'une même résidence

QUESTIONS

- **Quel modèle économique ? R =** CVEC pour expérimentation, puis financement fondation UGA (mécène n'ont pas de droit de regard sur les choix, reddition de compte sur dépenses).
- **Résidence de la réussite de Lyon = superbe ; rénovation ou autre projet ? R =** très inspiré de Lyon, donc résidence entièrement rénovée, salle de sport avec coach, espaces coworking, musique etc. 42 étu « réussite » intégré dans une résidence de 300.
- **Financement campus solidaire et citoyen ? R =** budget pluriannuel (3 ans) 375 k€, mécènes → fondation puis fondation → UGA et UGA → CROUS. Validation CA : budget voté au CA (prévisionnel) ; postulat = cadres définis de l'usage CVEC, et bon usage étudié a posteriori. Commission vie étudiante (issue de la CFVU) qui dépend du CAC.
- **Tuteurs rémunérés ? R =** non, réduction de loyer de 50€ (sur 260) + modules de formation (accompagnement, au plan psy etc.). qq difficultés à trouver des tuteurs, mais aussi des tutorés (articulations à faire avec univ d'un côté, et lycée de l'autre).
- **Pourquoi CVEC ne peut être utilisée de manière pérenne ? R =** idée = utiliser la CVEC pour de nouveaux leviers, pas pour des financements pérennes.
- **Comment sont constitués binômes tuteur/tutorés ? R =** 2 semaines d'intégration, avec outil d'intelligence collective (intégration populaire) → esprit collectif pour que les binômes se constituent d'eux-mêmes.
- **Possibilité d'évolution de ce tutorat vers le disciplinaire ? R =** se fait parfois, mais pas pensé encore, en réflexion.
- **Comment se fait l'info auprès des lycéens pour cette résidence ? R =** peu de concurrence en fait ; inscription = même parcours que pour demande de logement, demande simple de participer à ce programme.
- **Comment intégrez-vous étudiants internationaux ? R =** sur volet tutoré = pas d'étu internationaux ; volet tuteurs : bcp de demandes d'étu internationaux → les plus investis. Réflexion en cours.
- **Tuteurs pas nécessairement anciens tutorés ? R =** non

Ce qui fait consensus

- La nécessité du partenariat

Ce qui fait débat

- L'articulation avec le disciplinaire : réflexion en cours

JIPES 2022 - Atelier 5

Les compétences transversales : référentiels, formation et évaluation - Lien entre « Expérience étudiante » et compétences transversales

Synthèse

Si les compétences transversales s'imposent de plus en plus dans l'enseignement supérieur, leur mise en œuvre effective et à l'échelle se confronte à plusieurs difficultés. Celles-ci sont d'ordre méthodologique, mais concernent aussi la motivation des enseignants et enseignants-chercheurs comme l'implication des étudiants eux-mêmes.

Les différents témoignages comme les échanges qui ont suivi illustrent ce constat.

Ce que l'on a entendu

Intervenants :

- Sophie KENNEL, Université de Strasbourg, Vice-présidente déléguée à la transformation pédagogique, Directrice de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip).
- François LE CLERE, Université Paris 8, Responsable du projet NCU SoSkilled.
- Clémence RONCARI, étudiante à l'Université de Strasbourg.
- Danso THIERNO, étudiant à l'Université de Paris 8.

Résumé des interventions :

L'université de Strasbourg s'était d'abord dotée d'une maison des compétences transversales, avec une offre de plus de 300 modules de formation. Elle a ensuite œuvré dans le sens d'une plus grande intégration dans les programmes. Ce qu'elle a appuyé en créant son propre référentiel de compétences.

Selon Sophie KENNEL, le développement des compétences transversales nécessite la mise en œuvre d'une approche programme, l'application du principe d'alignement pédagogique et le recours à une pédagogie active qui privilégie le travail de groupe. L'intégration aux apprentissages disciplinaire est donc essentiel ; elle implique d'une part le développement professionnel des enseignants et enseignants-chercheurs, et d'autre part un rôle plus affirmé de l'étudiant rendu acteur de ses apprentissages.

L'expérience de Clémence RONCARI montre l'apport des activités de mise en situation pratique ou professionnelle sur le développement des compétences transversales. À l'occasion de 6 missions qu'elle a menées en parallèle de sa licence, elle a développé plusieurs compétences personnelles professionnelles, notamment en gestion de projets culturels et en gestion du stress. Elle a aussi acquis des capacités d'adaptation, de prise de recul et d'écoute.

Selon François LE CLERE, le projet NCU SoSkilled vise également la coloration disciplinaire des compétences transversales. Il est ainsi envisagé de construire un référentiel composé de cinq blocs de compétences et de mettre en œuvre de l'approche par compétences. Parmi les éléments transformants à ce jour, citons l'intégration dans les maquettes de 10% d'enseignements et d'apprentissages dédiés au développement de compétences transversales, ou encore la valorisation de l'engagement étudiant (associatif, citoyen, entrepreneurial, etc.) par des ECTS.

Danso Thierno est président de l'association étudiante « But Connect » qui propose des ateliers de réparation de PC. Dans le cadre du projet SoSkilled, il a pu développer ses compétences en expression et communication au sein de groupes de débat. La confiance en soi et la capacité de travailler en équipe lui ont permis de créer sa propre entreprise.

Les principaux sujets d'échange :

- Les étudiants savent-ils valoriser les compétences transversales qu'ils ont développées ?
- Quel lien entre compétences transversales et employabilité ?
- Comment impliquer les enseignants et enseignants-chercheurs disciplinaires dans le développement des compétences transversales ? Les activités de mise en situation ne sont-elles pas le meilleur moyen pour le faire ?
- Les étudiants sont-ils associés à la construction du référentiel des compétences transversales ?

Ce qui fait consensus

- La nécessité de développer les compétences transversales, et au-delà les compétences psychosociales.
- Appuyer le développement des compétences transversales sur un référentiel dédié.
- Favoriser le développement professionnel des enseignants et enseignants-chercheurs, à la fois sur les dispositifs pédagogiques que sont l'approche programme, l'alignement pédagogique ou encore l'approche par compétences (qui se retrouve dans les deux premiers), et sur les pédagogies de l'expérience.
- Rendre l'étudiant réflexif et acteur de ses apprentissages et de son parcours.

Ce qui fait débat

- Rien ne fait vraiment débat, sinon la difficulté de mise en œuvre à l'échelle et les moyens que cela appelle.

JIPES 2022 - Atelier 6

Dynamique territoriale et vie étudiante

Cet atelier avait pour objectif d'aborder la question de la dynamique territoriale de la vie étudiante sous l'angle des apports des différents acteurs et des articulations à développer.

La circulaire n° 2019-029 du 20-3-2019 « *confie aux recteurs la mission de dynamiser la vie étudiante sur le territoire de leur académie en réunissant, de : une à trois fois par an, les acteurs académiques de la vie étudiante. Ils pourront ainsi favoriser l'émergence d'axes de travail ambitieux, voire de projets communs à plusieurs établissements* ».

Il s'agissait de présenter, à travers cet atelier, comment les différents acteurs qui se mobilisent autour de la vie étudiante sur un territoire peuvent travailler ensemble pour favoriser le développement de la vie étudiante. La participation d'un représentant des différents acteurs et le dialogue avec la salle ont permis de dégager quelques principes et exemples d'actions pour alimenter les réflexions sur ce sujet.

L'atelier a réuni une trentaine de participants: des étudiants, VPE et non élus, des représentants de rectorats et de collectivités territoriales (Conseil régional et mairie) des VP CFVU et VP vie de Campus, et des directeurs et représentants des services étudiants.

Trois invités :

- Maud Le Hung, directrice du Département Réseau des Sites Universitaires, Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
- Carole Alexandre, Déléguée régionale adjointe à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Rectorat de l'académie de Normandie
- Philippe Portelli, Chef du service Enseignement supérieur, recherche et innovation, Eurométropole de Strasbourg

Animateur, organisateur : Jean-François Maynier, Chargé de projet, Département Qualité de la vie étudiante, DGESIP

Les conditions de vie étudiante, de plus en plus reconnues comme des déterminants de la réussite, prennent au niveau du territoire une dimension particulière pour les étudiants éloignés des sites universitaires. La qualité de la vie étudiante est un facteur de réduction des inégalités entre étudiants. De nombreux acteurs se mobilisent autour de la vie étudiante (établissements, Crous, collectivités territoriales, associations d'étudiants, rectorats).

La CVEC, levier de développement de la vie étudiante, a permis d'accompagner les étudiants pendant la crise sanitaire. Les rectorats, pendant cette période, ont favorisé la coordination des acteurs. La circulaire du 20 mars 2019 donnait déjà aux rectorats un rôle prédominant dans la mise en place et l'évaluation du dynamisme territorial de la vie étudiante. Ces articulations nécessaires ne sont pas pour autant évidentes et les interventions des participants à l'atelier ont mis en évidence certains éléments significatifs pour construire cette dynamique territoriale de la vie étudiante.

L'université investie d'une responsabilité territoriale

L'Université Fédérale de Toulouse est organisée autour de 4 départements (Recherche, Doctorat et Valorisation- Formation et Vie étudiante, Relations européennes et internationales, et **Réseau des sites universitaires**). La mission de coordination du réseau des campus universitaires consiste à déployer les actions portées par l'Université Fédérale au bénéfice des établissements présents dans les 10* campus et, à fédérer les acteurs de l'enseignement supérieur et académiques, les institutions, les associations et les acteurs socio-économiques pour faciliter les bonnes pratiques. *10 sites d'enseignement supérieur et de recherche rayonnent autour de la métropole toulousaine : Albi, Auch, Cahors, Castres, Figeac, Foix, Montauban, Millau, Rodez et Tarbes.

La coopération Enseignement supérieur et collectivités territoriales

Dans les sites universitaires de l'Université Fédérale de Toulouse, des **binômes d'animation** (personnel de collectivité et personnel d'un établissement d'enseignement supérieur) travaillent ensemble sur l'animation d'un site en gérant ensemble un collectif d'acteurs.

La connaissance des objectifs et politiques des différents acteurs.

Constat de l'Euro-métropole de Strasbourg qui s'est aperçue être souvent invitée par les établissements et sollicitée pour des financements mais ne pas assez partager ses objectifs dans son investissement autour du bien-être des étudiants. La métropole va mettre en place un comité pour présenter sa politique de vie étudiante et afficher sa démarche de co-construction et sa volonté de favoriser les apports des étudiants au territoire.

La CVEC cadre favorable au développement de projets avec différents acteurs

Sur la région Occitanie, mise en place d'un appel à projets CVEC cofinancés à part égale (Crous, Etablissements et Région) avec un effort de la région en faveur des villes d'équilibre.

La coordination par le rectorat : trouver la bonne échelle

Les rectorats ont la possibilité de réunir différents acteurs à travers les commissions académiques CVEC mais aussi dans le cadre d'ateliers thématiques ou de conférences territoriales. La question du bon périmètre est essentielle pour favoriser la bonne synergie entre les acteurs.

La connaissance réciproque des acteurs

L'organisateur de l'atelier a commenté en introduction le choix des invités qui ont été amenés dans leur parcours à travailler dans différentes structures (université et collectivité territoriale), (université et rectorat). Ces expériences facilitent pour eux la compréhension des contraintes et des objectifs de leurs établissements et la construction de partenariats.

L'implication des étudiants dans cette dynamique territoriale

Les VP étudiants présents dans la salle ont interrogé les participants sur l'implication des étudiants dans cette dynamique territoriale de la vie étudiante. C'est un vrai sujet car dans les commissions académiques CVEC, les étudiants ne sont pas toujours bien représentés et pas toujours disponibles.

La CVEC, cadre facilitateur des échanges entre les acteurs : une démarche en construction

Avec la crise sanitaire, les rectorats ont réuni les différents acteurs dans un objectif partagé d'aider les étudiants. Les commissions académiques se mettent progressivement en place et le ministère les accompagne dans ce rôle d'impulsion d'une dynamique territoriale de la vie étudiante qui doit profiter à l'ensemble des étudiants.

JIPES 2022 - Atelier 7

Les outils et services numériques pour la gestion de l'activité étudiante

Introduction par Xavier Mailhos, conseiller numérique auprès de la DGESIP- (MESRI)

Objectif : construire un écosystème numérique adapté facilitant la réussite étudiante ; encourager les initiatives locales et les faire essaimer au niveau national.

Focus 1 : Exemple de SUPData, porté par Renater et le SIES (MESRI), ayant pour vocation de fournir des données pour identifier les étudiants qui se connectent via France Connect permettant ainsi un profilage de services spécifiques à destination des étudiants.

Focus 2 : Appel à projets de la DGESIP « services numériques aux étudiants » financement provenant du plan France Relance, dans le cadre du PNRR. Sélection de 20 projets pour le développement de solutions numériques dont la mise en œuvre est pilotée par les établissements avec le soutien financier du MESRI (25% fond propre, 75% subvention), sur des thématiques liées à la vie étudiante : démarches administratives, vie de campus, vie associative, santé, logement, restauration, culture ...

PC SCOL : solution PEGASE

Jean-François Langlamet, expert métier au sein de l'équipe projet nationale PC-Scol

PEGASE : « Produit des Etablissements pour la Gestion, l'Accompagnement et le Service aux Etudes », Pégase est la future solution de gestion de la formation pour l'ESR. Il est élaboré au sein du projet PCScol.

Dès 2012, Premières réflexions sur le remplacement d'Apogée. En 2017, le projet est lancé autour d'un modèle très ouvert afin pour que tous soient potentiellement acteurs du projet au sein des établissements. Logique de co-construction de la solution.

4 grands principes fondateur du projet PCScol:

1. Les établissements du SUP sont autonomes ;
2. **L'apprenant est au cœur du système** : l'étudiant acteur de son parcours et personnalisation des parcours (cursus ingénieurs / loi ORE) ; suivi de sa progression (spé. progressive, APC, réorientation ...) ; vie étudiante et vie associative ;
3. Celui qui détient une information est celui qui la renseigne ;
4. Le domaine FVE est en évolution permanente (réglementation, usages).

Le projet est prévu pour une durée de vie de plus de 25 ans, le périmètre de base déjà mis en place sera complété par des solutions locales, des initiatives d'établissements. Les solutions techniques (API) doivent permettre cette interopérabilité sur le long terme.

Grand principe de pégase

Pégase est composé de modules fonctionnels qui permettront d'assurer l'échange d'information entre les grands portails de la communauté (valorisation de l'offre de formation dans l'établissement, Parcoursup, TMM, Etudes en France, SISE, ...).

Focus sur 2 macro-processus : module VIE (vié étudiante) et module ALU (Alumni, anciens élèves) :

VIE

- Délégations de services ou de compétences du CNOUS (bourses, logement des étudiants étrangers en mobilité)
- Médecine préventive
- Gérer et suivre les aides
- Gérer les offres d'emplois/ de stage
- Organiser les événements de la vie étudiante
- Gérer les associations étudiantes (domiciliation, subventions ...)
- Gérer les comptes d'impression
- Valoriser l'Engagement étudiant

ALU:

- Gérer l'annuaire des diplômés
- Animer les réseaux des ALUMNI
- Gérer les Fondations / alimenter les outils dédiés

Interopérabilité et communication :

La question de l'interopérabilité des solutions locales et nationales avec Pégase est au cœur du projet. Les données doivent pouvoir être valorisées, traitées, échangées, diffusées.

Une Cartographie des services numériques étudiants (API) est présentée (voir présentation) :: emplois du temps personnalisés, formation continue, dématérialisation des inscriptions, affichage de l'offre de formations, soutien pédagogique, stages, suivi de l'étudiant...

A venir l'intégration des nouvelles solutions soutenues par la DGESIP et les initiatives locales (par exemple le projet Smile)

Focus sur la solution MonDossierWeb (outiller le suivi personnalisé de l'étudiant) : emploi du temps personnalisé, suivi des certifications en langues vivantes, les projets personnels, suivi des stages, suivi des mobilités.

Les établissements sont invités à se rapprocher des équipes de PC-SCOL pour partager leurs solutions locales développées par des spécialistes. Des webinaires de présentation Pégase ont lieu régulièrement tous les trimestres. Le prochain aura lieu le 7 avril.

Projet Smile : Système de gestion en ligne des étudiants en mobilité internationale

Eric Lobstein, responsable administratif du Carré international, Université de Caen Normandie

Présentation d'un des 20 projets lauréats de l'AAP « services numériques aux étudiants ».

Contexte :

- Obligations de digitalisation de la Charte Erasmus+ 2021/27
- Retard français dans la mise en place d'outils spécifiques RI pour la mobilité internationale, non pris en charge par les providers existants (MoveOn, Mobility Online...)
- Peu de plateforme dédiées catalogue de cours en ligne (base : pick-your-courses)

Objectifs et opportunités :

- Développer des services numériques de scolarité qui répondent aux spécificités de la mobilité internationale entrante (étudiant, stagiaire)
- Permettre à tout établissement français d'utiliser la plateforme SMILE quel que soit son système d'information de scolarité, « *On Premise* » ou en mode « *SaaS* » (que se soit sur Apogée ou non).
- A terme, se connecter avec l'outil PEGASE (système de scolarité actuellement en développement par le projet PC-SCOL (AMUE/Association Cocktail) et qui devrait progressivement équiper tous les établissements à l'horizon 2025
- Et rattacher le portail SMILE à Erasmus Without Papers (EWP).

Porteurs et partenaires :

Porteurs : Université de Caen Normandie (VPRI, VP NUM, DSI et carré International)

Partenaires associés : Université de Strasbourg (VPERI, VPNUM, DNUM et DRI) et Association ESUP-Portail.

Adhésion et soutien : association RISUP (directeurs des relations internationales), Agence Erasmus+ France.

La plateforme SMILE comprendra les outils spécifiques RI de la gestion de la scolarité suivants :

- En amont de la mobilité : catalogues de cours spécifiques relié, plateforme de contrats d'études et ressources de préparation à la mobilité internationale...
- Pendant la mobilité : intégration des inscriptions administrative et pédagogique, et de l'identifiant international unique (ESI) pour faciliter le déploiement des outils numériques européens,
- Après la mobilité : éditions des relevés de notes et suppléments au diplôme, transcription automatisée dans les différents systèmes de notation, enquête qualité...

Tout ce qui est développé par SMILE sera interoperable avec Pégase.

Comitologie

a) Un comité de pilotage rassemblant les politiques et décideurs associés (comité opérationnel, Vice-présidents Relations Internationales + Numériques des universités de Caen et de Strasbourg, 1 représentant de l'association RISUP, 1 représentant de l'agence nationale Erasmus+, 1 représentant du projet Pégase PC-SCOL).

b) Un comité opérationnel du projet (Directeurs relations internationales et Directeurs système d'information des universités de Caen et de Strasbourg + le chef de projet).

c) 2 comités utilisateur experts métiers (relations internationales, scolarité) en s'appuyant sur les réseaux existants : commission digitalisation RISUP et utilisateurs Pickyourcourses

Calendrier :

Dépôt du projet en réponse de l'AAP en décembre 2021. Lancement des travaux en février 2022.
Présentation à l'EAIE (à Barcelone en septembre 2022) : communication auprès de nombreuses universités européennes, voire internationales.

Objectif : livraison du produit fini fin 2022 pour une mise en production en 2023.

Budget :

Budget autour de 400 000 €, dont environ 300 000 € financés par l'AAP.

Modèle économique : auto-financement par un système d'adhésion (but non lucratif).

Questions

- Question sur le volet essaimage et modèle économique à long terme du projet Smile

Démarrage par une communication autour des prérequis via les réseaux des DSI. En terme de modèle économique, les équipes se renforcent sur le temps du projet, ce qui est articulé avec la mise en place de Pegase (les recrutements se font en lien avec la mise en place de Pegase dans les établissements). L'articulation avec Esup permet de réfléchir au modèle (hébergement, financement...). Le financement du « SAV » se fera certainement par un système de cotisation ou d'adhésion.

- Est-ce que toutes les fonctionnalités attendues dans VIE sont bien couvertes par les projets de l'AAP ?

JF Langlamet a bon espoir que oui, les 20 projets lauréats couvrent beaucoup de briques. VIE et ALU ne débiteront que dans 2 ans (autres modules prioritaires).

Il y a bien 3 outils pour le Handicap.

- Est-ce que le projet Smile prend en compte la problématique des Universités européennes ?

Le projet démarre avec la problématique d'Erasmus, car il y a des obligations à mettre en place rapidement. Mais l'idée est de rester le plus large possible, afin de s'adapter également aux mobilités hors Erasmus, de type Alliances européennes.

- Est-ce que Pegase permettra l'extraction de données (grosse problématique actuellement avec Apogée) ?

Les macroprocessus POP pour le pilotage opérationnel (partie décisionnelle et partie gestion) permettront de faire des extractions et de requête en autonomie. L'extraction personnalisée devrait également être possible sur l'offre de formation.

JIPES 2022 - Atelier 8

La pédagogie inclusive pour améliorer l'expérience étudiante

Animateur : Pierre Beust

Preneur de note : Clémence Didier

Intervenants : Dominique Poincelot & Alain Boivin (FIED), Bertrand Monthubert (ASPIE Friendly)

Synthèse

Cf. Pad de prise de notes : <https://annuel2.framapad.org/p/pedaginclusive>

Ce que l'on a entendu

Introduction Pierre Beust :

- Une définition : La pédagogie inclusive vise le développement du plein potentiel de tous les étudiants (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011). Elle postule qu'il n'existe pas d'apprenant typique et que la diversité est la norme (Meyer, Rose et Gordon, 2014).
- Une problématique qui glisse de la prise en compte du handicap vers tous les étudiants. Cf. Design for all
- Changement culturel de l'égalité à l'équité.
- Stranes P19 « Favoriser l'agilité, l'innovation pédagogique et la « culture du Oui » »

Dominique Poincelot & Alain Boivin - Groupe de travail "Etudiants empêchés" FIED

- Problématique en 2012 : fragmentation de l'offre de formation + enseignement à distance. Beaucoup d'étudiants en DAEU. Offre individualisée, "bricolée".
- En 2020 : offre organisée, plus d'étudiants concernés. Communication développée : comment gérer l'inscription / contexte pédagogique ?
- Caractéristiques de l'étudiant en prison : enjeu d'accompagnement fort et suivi individualisé pour éviter la démobilité. Caractéristique principale : enseignement pour étudiant non connecté.
- Médiatisation des enseignements pour les étudiants / Retour à la correspondance ? Travail d'identification des méthodes mises en œuvre dans une quinzaine d'établissements par la FIED, présenté dans le guide.
- Projet NED en cours de développement (Numérique en Détention) avec accès sécurisé aux contenus pour les étudiants détenus.

Bertrand Monthubert - Responsable du projet NCU Aspie Friendly

- Besoin de sortir du paradigme "étudiants normaux" / "étudiants pour lesquels il faut faire des exceptions"
- Autisme touche à tout ce qui compose la vie étudiante. Révèle les contradictions du système d'enseignement.
- Aspie Friendly : mise à disposition d'outils de sensibilisation, formation et accompagnement des étudiants et de leur environnement. Objectif de meilleure prise en compte de leurs besoins.

Ce qui fait consensus

- Besoin de formation des acteurs (formation et vie étudiante) à la prise en compte des besoins particuliers. Des outils de formation, d'auto-formation ou de sensibilisation existent, besoin de les déployer avec l'appui des cellules d'accompagnement.
- Besoin de formation au travail en équipe pour avoir une meilleure prise en compte de l'étudiant.
- Les participants de l'atelier auraient souhaité avoir plus de temps pour prolonger les échanges.

Ce qui fait débat

- Outils de sensibilisation : quels outils pour une action à court terme, avec un public que l'on ne peut pas suivre dans la durée ?
- Comment "optimiser" la sensibilisation des acteurs, qui ont un temps contraint ?
- Place du diagnostic et de sa communication : comment parler des caractéristiques de l'étudiant et dans quels contextes ?
- Vigilance à avoir sur la place du numérique dans les outils, pour ne pas risquer d'être exclusif.

JIPES 2022 - Atelier 9

Évaluations, appréciations et motivation

Atelier animé par Christophe Bréchet

Rappel du thème de l'atelier : D'un côté, les équipes pédagogiques réfléchissent à l'évolution des modalités d'évaluation. De l'autre, les établissements se mettent en capacité de mieux prendre en compte la motivation des étudiants dans leur réussite. Mais ces deux dimensions sont encore rarement abordées conjointement. Or la communication des notes, la formulation des appréciations et les feedback sur les travaux réalisés ont un impact évident sur la motivation des étudiants, pouvant aussi bien encourager que décourager. Les équipes pédagogiques sont-elles sensibilisées à ces enjeux ? Comment faire de l'évaluation et des appréciations des leviers de motivation, en particulier pour les étudiants en difficulté ?

Synthèse

Autant on trouve des études et des conseils sur l'évaluation et la formulation des appréciations dans l'enseignement secondaire, autant cette problématique est peu étudiée dans l'enseignement supérieur, en particulier dans son rapport à la motivation des apprenants. Le parti pris de l'atelier a donc été de **questionner l'évaluation** plutôt que de donner une liste de préconisations à appliquer dans n'importe quelle configuration. L'objectif n'est pas de dire comment faire, mais d'attirer l'attention sur les questions qu'un.e enseignant.e doit se poser quand elle/il réfléchit à l'évaluation, aux annotations et aux feedback.

Ce que l'on a entendu

Fabien Fenouillet (PR en psychologie positive des apprentissages, Université Paris Nanterre) commence par questionner la relation entre motivation et apprentissage : de nombreuses expériences montrent que la motivation (qui ne se réduit pas aux « récompenses symboliques ») n'agit pas sur l'apprentissage, mais sur la performance. Les récompenses symboliques sont des feedback qui ont pour effet soit de valoriser l'ego, soit de le dévaloriser. FF explique ce qu'est la résignation apprise ou le syndrome d'impuissance acquise (une vidéo est projetée : https://youtu.be/-JVH4qSJO_s). Les individus résignés, à force de feedback négatifs sur eux-mêmes, n'apprennent plus. Dans tous les cas, il faut distinguer feedback sur la valeur de l'individu et feedback sur la façon de se situer dans l'apprentissage : plus on se situe sur le plan de l'ego, moins on se place sur le plan de l'apprentissage. Il est indispensable de bien comprendre tous ces phénomènes avant de déterminer quel type d'évaluation on va mettre en œuvre, quels feedback on va prodiguer.

Daniel Bart (MCF en sciences de l'éducation, Université de Lille) s'appuie ensuite sur les apports des didactiques pour montrer qu'on ne peut pas traiter de façon globale et abstraite de la question de l'évaluation et des annotations, en donnant des préconisations qui vaudraient indistinctement pour tout l'enseignement supérieur, toutes disciplines et tous niveaux confondus. Les didactiques sont centrées sur les contenus, avec une approche critique, et prennent en compte la question de l'avancée d'un groupe (là où la notation et l'annotation s'adressent à un individu). Deux recherches (Halté 1984 et Chevallard 1986) incitent à la prudence pour qui voudrait transformer les pratiques d'évaluation et d'annotation : ces pratiques sont solidaires du fonctionnement de la classe et on ne peut pas les isoler des enjeux de contenu qui font le fonctionnement de la classe.

Christophe Jeunesse (MCF en sciences de l'éducation, Université Paris Nanterre) se focalise enfin sur la problématique de l'évaluation à distance d'étudiants en ligne. Si la collaboration entre les protagonistes se fait essentiellement de façon asynchrone, les échanges entre pairs sont nombreux dans l'apprentissage en groupe, avec une grande importance de la posture de l'individu au sein de l'apprentissage collectif. CJ développe successivement l'évaluation formative dans un cadre individuel et dans un cadre collectif (soulignant la nécessaire réactivité face aux questions des apprenants à distance), puis l'évaluation sommative, notamment d'une production commune à distance. Il est recommandé, pour suivre la dynamique du collectif, de demander l'accès aux échanges asynchrones entre les apprenants, et, dans le cas d'une œuvre commune, de demander un retour métacognitif sur leur activité (difficultés rencontrées, part prise à l'œuvre commune, etc.).

Les conseils des intervenants :

Les trois intervenants insistent sur :

-l'impossibilité d'aborder de façon abstraite la question de l'évaluation et des annotations, comme si on pouvait définir des règles pouvant s'appliquer à l'identique dans tout l'enseignement supérieur, à chaque niveau (L-M-D) et dans toutes les disciplines ;

-l'importance de comprendre, en amont de la mise en œuvre de l'évaluation, les phénomènes qui peuvent favoriser ou perturber les apprentissages (cf. la résignation apprise) ;

-la nécessaire prise en compte de la dimension collective dans l'apprentissage et dans la gestion d'un groupe.

Les trois intervenants sont invités à donner un écueil à éviter ou une préconisation en matière d'évaluation / appréciations / feed-back :

-pour Fabien Fenouillet, il ne faut surtout pas confondre performance et indicateurs de l'apprentissage.

-pour Daniel Bart, il faut réfléchir à quelque chose qui soit fonctionnel dans sa discipline.

-pour Christophe Jeunesse, il faut se méfier, quand on est enseignant.e, de la tendance à reproduire mécaniquement les vécus évalués positifs.

JIPES 2022 – Atelier 10

Le bien-être étudiant

Synthèse

Cet atelier a abordé différentes facettes du bien-être étudiant se situant en dehors des apprentissages avec deux parties :

1. Quels indicateurs permettent d'identifier ce bien-être ?
2. Et quelles solutions pour le renforcer ?
- 3.

Animateur

- Nady El Hoyek

Intervenants

- Patrick Skehan, fondateur et délégué général, Nightline
- Erkan Narmanli, administrateur, doctorant à l'école polytechnique, Nightline
- Franck Rexand-Galais, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, Université d'Angers

[Nightline](#) est une association qui met en place des actions de prévention autour de la santé mentale. Elle propose notamment une formation "sentinelle" auprès des professeurs et des étudiants pour relever les comportements dits "à risque", l'absentéisme, etc.

Prise de note

- Anne Rigopoulo
- Agnès Konstantinov

Ce que l'on a entendu

1. Les indicateurs

Nightline cherche à créer le maillage le plus fin et le plus proche possible des étudiants (services de santé, personnels administratifs et enseignants, étudiants...) pour ses actions de prévention et ses enquêtes. Pour elle, les données de l'OVE sont utiles, mais il leur manque une entrée territoriale, car il y a des différences notables entre les régions (villes/campagne, etc.).

L'association indique qu'elle n'a pas connaissance de la provenance géographique précise des appels qu'elle reçoit et que les échanges avec l'étudiants portent uniquement sur la source du mal-être, non sur l'établissement d'inscription.

Elle précise également qu'on ne peut pas faire de généralisation au sein d'un site, et qu'il faudrait parfois affiner par composantes pour avoir des données plus précises.

Observation générale : le décrocheur typique est celui qui n'est ni boursier, ni aidé. Les signes avant-coureur sont difficiles à déceler.

2. Les solutions

La semaine de la santé mentale permet d'apporter aux étudiants la connaissance qu'il existe des dispositifs pour l'aider. A l'université, il peut être proposé une thérapie individuelle ou en groupe, mais pour les cas les plus graves, la médecine de ville s'impose.

On peut essayer de créer **un cadre pour libérer la parole** entre étudiants, avec des étudiants formés et identifiables.

La question de l'**environnement universitaire** peut être revu car il n'est pas forcément bienveillant et il manque des psychologues. L'évaluation des situations est difficile, et les dispositifs pas toujours clairement établis.

Ce qui fait consensus

On observe une montée du caractère anxiogène des études avec :

- une attente de réussite
- le sens donné aux études
- les attentes liées à l'insertion professionnelle

Les études sont conditionnées en vue d'avoir un travail, avec une dépression qui guette ceux qui n'ont pas de projet.

La question des prépas, qui génèrent un stress supérieur et des conduites à risques, a été abordée mais ne sera pas lue de la même façon que dans d'autres situations : les prépas sont connues pour générer des situations de stress et seront peut-être mieux vécues que dans d'autres cursus.

Ce qui fait débat

La prévention : pour la santé mentale, il n'est pas anodin d'amener une personne vers un dispositif. Faut-il lui proposer un cadre de prévention, alors que la personne pourrait gérer elle-même ses difficultés ?

La pression parentale et sociétale sur le bien-être et la réussite : que faire de l'injonction au bonheur ?

L'environnement universitaire : il n'est pas forcément bienveillant, il manque des psychologues. Que peut-on faire comme personnel universitaire en France (très différent aux USA) ? Un travail collectif, en coordination, serait nécessaire pour contribuer à un bon cadre de vie pour tous.

Remise en cause des études en France : ne faudrait-il pas penser en amont la confiance en soi, multiplier les dispositifs de tutorat, de suivi lycée/université ?

Améliorer le bien-être dans des **activités d'apprentissage**.

Actions à mettre en place :

- Faire connaître le dispositif Nightline qui cherche à créer le maillage le plus fin et le plus proche possible des étudiants (services de santé, personnels administratifs et enseignants, étudiants...) pour ses actions de prévention et ses enquêtes.
- Organiser à l'échelle nationale "La semaine de la santé mentale" qui permet d'apporter aux étudiants la connaissance qu'il existe des dispositifs pour l'aider.
- Créer un cadre pour libérer la parole entre étudiants, avec des étudiants formés et identifiables.
- Augmenter le nombre de psychologues dans les campus.
- Sensibiliser les enseignants à l'importance du bien-être dans les activités d'apprentissage: importance de donner du sens aux études, rassurer les étudiants en leur expliquant les attentes de la réussite et de l'insertion professionnelles (ce dernier point pourrait être intégré au MOOC "se former pour enseigner dans le supérieur"

JIPES 2022 - Atelier 11

Engagement étudiant et insertion professionnelle

Synthèse : la prise en compte des compétences, leur reconnaissance et transférabilité ont un impact sur l'employabilité et le fait de rendre acteur de sa formation et de son insertion.

Ce que l'on a entendu

Laurence Lefèvre, sous-directrice de la réussite et de la vie étudiante : la réussite est plurifactorielle et ses déterminants relèvent à la fois de l'offre académique et de la qualité de la vie étudiante. Cet atelier vise à montrer qu'il est possible et nécessaire de réconcilier l'engagement dans la vie avec la validation de ses apports dans le cadre des études et du diplôme pour favoriser l'insertion professionnelle.

Rodolphe DALLE, chargé de mission à la DGESIP : engagement et insertion professionnelle sont liés. Il faut concilier la logique d'insertion professionnelle stricte et la logique de formation qui prévoit un parcours d'acquisition de compétences transversales variées. Il faut objectiver l'acquisition des compétences qui contribuent à l'employabilité, notamment en matière de softskills, notion non identifiée par la certification. L'engagement y contribue.

Valérie GUILLAUME, directrice du Service orientation insertion entrepreneuriat, (SOIE) et Guillaume BRAULT, directeur de la DFVU, Université de Rennes 1 : la mise en synergie des services de l'établissement permet de promouvoir la reconnaissance de l'engagement. Le travail en réseau est primordial pour favoriser la réussite en simplifiant les parcours.

Les intervenants présentent les actions menées par le SOIE et le lien constitué avec les services de l'université. La synergie est concentrée sur l'organisation des césures avec la préparation en amont de la césure : comment faciliter le cheminement de l'étudiant et susciter son engagement, le rendre acteur de son parcours.

Inès DONISCHAL chargée de mission enseignement supérieur et jeunesse, AFEV : La plateforme REEC a été créée en lien avec les établissements afin de reconnaître les compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant et plus spécifiquement dans le cadre du mentorat afin d'identifier et de valoriser ces compétences. Ce qui permet également d'avoir des données sur l'engagement.

Raphaëla L'Hôte, ingénieure pédagogique à l'Université Bourgogne Franche-Comté, Université de Bourgogne France Comté : l'enjeu est d'identifier la compétence dans la durée et de créer un outil favorisant la reconnaissance de l'engagement. Cet outil (outil de reconnaissance ouverte et open badge) relie les acteurs du monde socioprofessionnel. L'outil créé permet de mesurer les besoins du territoire afin de créer une structure territoriale de reconnaissance des compétences en étant complémentaire et non redondant.

Il faut travailler en écosystème avec les acteurs de l'insertion, de l'économie, de la formation : l'entreprise doit savoir ce qu'est un open badge. Il faut rendre l'étudiant capable de transposer l'expérience acquise dans d'autres sphères que la sphère strictement curriculaire.

Ce qui fait consensus

L'encouragement de l'engagement étudiant par la reconnaissance, notamment des compétences acquises, contribue à la réussite étudiante et aux enjeux d'insertion professionnelle.

La démarche de construction d'outils d'autoévaluation doit être approfondie, en déclinant l'expression en compétences des diplômés et des activités extracurriculaires. Il faut prendre le recul suffisant pour identifier les compétences valorisables. Le point central est la démarche d'autoévaluation, au-delà de l'outil.

Les softskill sont difficilement identifiables et distinctes des compétences transversales identifiées par les référentiels de diplômés. Pour autant, elles sont recherchées par les employeurs. Parmi celles-ci, la motivation, la disponibilité, le travail en équipe...

Les étudiants ont besoin d'être accompagnés et de mener une démarche de réflexivité. (Une activité permet de mettre en évidence telle ou telle compétence. Effet de prise de confiance des étudiants).

Les outils doivent permettre l'objectivation des softskills, être interopérables et transférables.

Ce qui fait débat

Il y a trop d'outils et la multiplicité des dispositifs risque d'en perdre le sens ou l'objectif.

De même, il est difficile de définir les compétences et d'anticiper les compétences qui seront acquises lors d'une expérience.

Les outils ont été questionnés : Pourquoi un portfolio ? L'outil peut être figé.

Les compétences reconnues dans l'enseignement supérieur ne sont pas suffisantes pour favoriser l'insertion : il ne faut pas oublier que les entreprises font également monter en compétences. La capacité de monter en compétence dans l'emploi est prise en compte par l'employeur et peut intervenir lors du recrutement.

JIPES 2022 - Atelier 12

Vers une VAE étudiante ?

Ce que l'on a entendu

Résumé de l'intervention de France Uebersfeld, ingénieure FTLV et responsable du pôle REVA (Reprise d'Etudes Validation d'Acquis), Sorbonne Université :

- la VAE est un dispositif réglementaire qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme sans passer par la formation, c'est une autre modalité de certification et un dispositif qui prend en compte les activités salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat ou exercées par une personne sportive de haut niveau, les périodes de formations en milieu professionnel, les stages pratiques, les périodes de formation pratique des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation en rapport avec le diplôme visé. Ce n'est pas l'expérience que l'on valide mais les acquis issus de l'expérience.
- la VAE pour les étudiants : un dispositif copié-collé ? C'est possible au vu des expériences prises en compte (activités salariées, bénévoles volontaires, sportifs de haut niveau, stages...) et parce que, pour des questions plus sociales aujourd'hui, plus de 50% des étudiants sont contraints de travailler en dehors de leurs études.
- Elle permettrait aux étudiants d'acquérir une posture réflexive mobilisée et acquise pendant l'élaboration du dossier, de réfléchir dans et sur l'action, de s'autoévaluer (sur la base de critères et indicateurs), de se confronter aux traces de son activité pour pouvoir questionner ses limites et développer de nouvelles pratiques et de monter en niveau dans la compétence
- Mais c'est difficile car il faudrait que ces expériences soient en rapport avec les études/diplômes suivis par les étudiants, et aussi parce que la VAE est un dispositif exigeant : 300h en moyenne pour élaborer un dossier, 1 an pour la procédure, nécessité d'un personnel expérimenté, coût à prendre en charge.
- Et cela suppose de développer l'approche par compétences qui permet d'avoir une nouvelle culture de l'apprentissage et une révision des postures étudiantes et enseignantes, et d'élaborer des portfolios existentiels (d'accéder aux savoirs implicites pour les transformer en savoirs explicites mobilisables dans d'autres contextes reconnus par soi et par d'autres) et formatifs (développe ses capacités d'auto-analyse et d'autoévaluation pour trouver la dimension personnelle de son apprentissage).

Résumé de l'intervention de Lucile Le Fèvre (déléguée territoriale 92) et Eunice Mangado-Lunetta (directrice des programmes), AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), Paris :

- Reconnaître les compétences développées via l'engagement étudiant : 30 ans d'engagement étudiant solidaire à l'AFEV, 94 établissements d'enseignement supérieur partenaires en France, une plateforme de reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences (REEC) dédiée à la formation et la valorisation des compétences développées via l'engagement de mentor à l'AFEV et accessible à différents utilisateurs (mentors, établissements d'enseignement, salariés AFEV)
- Via la plateforme REEC, le mentor remplit progressivement un bilan de compétences via un exercice d'auto-évaluation fondé sur le référentiel européen « eLene4Work » (compétences en communication, accompagnement, créativité, organisation, ouverture culturelle, empathie)

et implication) : pendant 30 jours suivant l'inscription, puis à partir d'une date personnalisable localement. Il valorise ensuite son engagement selon différentes modalités négociées avec les équipes pédagogiques partenaires (UE dédiée, bonus au diplôme...) et selon des critères précis (complétion, assiduité, régularité, activités réalisées...).

- Exemple du partenariat depuis 30 ans avec l'université Paris Nanterre : ouverture à tous les étudiants sous forme d'UE « Activité engagement » du dispositif REEC, de la L2 au M2, collaboration avec les UFR et le service de la responsabilité sociétale de l'université, accès à des tableaux de bord numériques pour le suivi et l'accompagnement des étudiants inscrits.

Résumé de l'intervention de Davy Lorans, responsable de l'Engagement Center, Université Côte d'Azur :

- Politique volontariste de l'université Côte d'Azur avec la création de l'Engagement Center qui centralise toutes les actions liées à l'engagement citoyen des étudiants, quel que soit son cycle d'études : bonus au diplôme, évaluation qualitative des missions, enrichissement des profils des étudiants, e-portfolio (Karuta) et open badges (sur 3 niveaux : exploration, maîtrise, expertise), tutoriels et cours en ligne via une plateforme pédagogique dédiée pour gérer la massification de cet engagement (2500 étudiants inscrits depuis 2018).
- Création d'un référentiel des compétences liées à l'engagement inspiré du référentiel européen « ESCO » : contribuer, accompagner, diffuser, gérer.
- Expérimentation en 2020/2021 avec l'association « Le café suspendu » pour expliquer aux étudiants l'approche par compétences, ce que ça pouvait leur apporter, comment réfléchir dans l'action et sur l'action et concrètement, savoir identifier, récolter et argumenter des preuves, des traces de l'acquisition ou du développement de ses propres compétences. Procédure d'évaluation et de certification des étudiants engagés faite avec les référents de l'association : démarche de réflexion sur les compétences transversales développées.
- Expérimentation à venir en 2022 avec 10 doctorants.

Ce qui fait consensus

- S'inscrire dans une approche par compétences, avec les outils dédiés : référentiels de compétences (du diplôme mais pas uniquement) à définir, critères d'évaluation des compétences par niveaux, démarche réflexive dans et sur l'expérience étudiante
- Associer et former tous les acteurs concernés à cette approche par compétences : étudiants, accompagnateurs, enseignants, partenaires externes
- S'appuyer sur des dispositifs d'accompagnement numériques pour gérer le passage à l'échelle : tutoriels, tableaux de bord, plateformes pédagogiques en ligne, portfolios (recueil de traces), open badges
- Evaluer les compétences transversales, prendre en compte leur transférabilité
- S'inspirer des dispositifs et modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant déjà existants dans les établissements d'enseignement supérieur

Ce qui fait débat

- Comment faire pour ne pas déconnecter les compétences transversales des compétences spécifiques du diplôme visé ?
- Quel espace définir dans nos cursus pour des activités d'engagement étudiant pouvant faire l'objet d'une future VAE ?

JIPES 2022 - Atelier 13

La culture, vecteur de partage et de savoirs

Intervenant-e-s :

- ARTEFAC' : Antonin Combet, Président AC
- A+U+C : Marie Christine Bordeaux, Co-présidente MCB
- Paroles de Paysans : Floris Schruijer, ancien étudiant ingénieur agronome, (en vidéo)

Synthèse

1. Quels sont les synergies d'acteurs et les liens entre les services (culture / formation) dans les établissements d'une part et entre les établissements et les associations étudiantes et étudiants artistes d'autre part ?

MCB : Le réseau A+U+C est un réseau composé à la fois d'élu-e-s à la culture mais aussi de personnel-le-s des services culturels. Ces derniers sont souvent service distinct des services vie étudiante. Il y a enjeu à garder cette indépendance des services culturels et vie étudiante, tout en confortant l'articulation de ceux-ci et notamment le public touché. D'ailleurs, les services culturels ne touchent pas seulement les associations mais bien plus largement les étudiant-e-s qui ne sont pas engagé-e-s et cela est important.

AC : Les établissements d'enseignement supérieur sont un bouillonnement d'initiatives individuelles, collectives et institutionnelles. Dans la pratique étudiante, ce lien est parfois compliqué. Dans certains établissements, il y a cette impression que les services culturels, sont cantonnés particulièrement à un soutien financier, de prêt de matériel ou de mise à disposition d'espaces. Il est dommageable de voir qu'on a du mal à faire émerger des propositions communes. Il y a nécessité à chercher à co-construire entre associations étudiantes culturelles, services de vie étudiante et services culturels.

2. Comment associer les étudiants et valoriser leurs pratiques dans la vie de l'établissement ?

AC : Beaucoup d'étudiant-e-s ne sont pas au courant que leurs actions peuvent être valorisées, encouragées dans les établissements. Comme dit précédemment, il y a une grande nécessité à ce que les acteurs des établissements travaillent ensemble pour favoriser et valoriser l'engagement des étudiant-e-s mais aussi pour co-construire ensemble des actions communes sur les campus. Nous avons des retours de certaines associations qui ne se sentent pas forcément entendues ou reconnues, la culture est un champ comme un autre (avec ses formes hiérarchiques, sa violence symbolique, on sent qu'on est dedans ou pas tout à fait dedans).

MCB : Les établissements ne peuvent pas se cantonner à un soutien financier via la CVEC notamment. Par exemple l'Université Grenoble Alpes est un établissement résolument culturel, vraiment tourné vers les associations étudiantes, mais qui a aussi un ETP dédié au soin du dialogue avec des étudiants non engagés collectivement. C'est un établissement qui organise notamment des résidences artistiques, qui axe sur la création participative, l'art public participatif, qui dans les ERP culturels, laissent des créneaux spécifiques pour les jeunes artistes étudiants. Il est nécessaire que ces sujets

soient aussi portés politiquement pour permettre cette résonance et la co-construction entre les différents acteurs.

3. Quel impact a eu la crise sanitaire pour la place de la culture dans l'enseignement supérieur ?

AC : La crise a beaucoup affecté la culture et surtout le lien social. Car l'un des forts enjeux de l'action culturelle c'est bien son rôle de vecteur de lien social. Si on a vu émerger de nouvelles formes d'actions et de créativité, cela était néanmoins insuffisant pour combler le manque rencontré par les étudiant·e·s.

MCB : Si la culture a d'abord été considérée comme « non essentielle », la culture a ensuite été reconnue comme actrice forte du lien social. Le premier confinement a vu apparaître beaucoup d'initiatives et d'activités numériques. Le second confinement a vu apparaître une certaine lassitude. Et la réouverture des lieux culturels a été un vrai nouveau souffle. Finalement, « on s'en est plutôt bien sorti ».

4. Quels sont les liens entre culture et formation ? En d'autres termes, en quoi la culture peut-elle servir la démarche pédagogique de l'enseignant ? Quelle est sa plus-value ?

MCB : C'est un point de discussion avec les organisations étudiantes, qui ne sont pas très bonnes dans ce lien entre formation et culture. La culture peut et doit être considérée comme un facteur d'innovation. Par exemple, il existait dans certains établissements des ateliers d'apprentissages linguistiques par la pratique théâtrale. Par ce biais, on peut constater des progrès pédagogiques très impressionnants, mais aussi en termes de qualité artistique de l'atelier. De plus il y a une nécessité de mieux prendre en compte les besoins et freins des étudiant·e·s pendulaires, des étudiant·e·s boursiers et étudiant·e·s salarié·e·s par exemple, qui sont souvent empêchés de participer à la culture mais aussi de vivre leur vie étudiante tout court. Il est donc important de multiplier les occasions de rencontre entre culture et formation.

AC : Aujourd'hui la place de la culture et de l'art, c'est finalement d'être tentaculaire et de venir servir des choses très différentes : la formation, l'engagement, l'ouverture d'esprit, le développement d'un esprit critique etc. D'où la nécessité forte de décloisonner les actions culturelles. La richesse des actions artistiques et culturelles menées par, avec, pour, dans les établissements d'enseignement supérieur doit être valorisée. Il faut néanmoins être vigilant à ne pas faire trop de silotage, être dans la complémentarité est une plus-value dans les actions de formations.

5. Quels sont les liens entre culture et formation ? En d'autres termes, en quoi la culture peut-elle servir la démarche pédagogique de l'enseignant ? Quelle est sa plus-value ?

Diffusion de la vidéo de Paroles de Paysans : Floris Schruijer, ancien étudiant ingénieur agronome. Cette vidéo présente le film documentaire réalisée par deux anciens étudiants en agronomie sur le thème de l'agriculture et la démarche pédagogique autour de ce film (film documentaire comme support de sensibilisation, débat, apprentissage en lien avec les programmes scolaires et réalisation d'un kit pédagogique pour accompagner les enseignants dans la démarche).

MCB : La culture scientifique a eu ce grand pouvoir d'entrer dans le monde culturel. Elle permet notamment de poser autrement les questions scientifiques et ce qui est travaillé dans le cadre des formations : que ce soit autour des questions environnementales, ou encore qui permet de traiter les sujets sous format esthétique, avec un décalage. Les étudiants en sciences sont généralement très

motivés par les actions relevant du champ de la culture scientifique, cela permet de nommer les choses autrement que ce que l'on peut voir. Plus globalement, il faut rappeler que faire ses études à l'université devrait être une chance culturelle.

AC : Cette question de la culture scientifique permet aussi de faire le point sur les hiérarchies culturelles à l'œuvre. On constate un déséquilibre entre ce qui est fait au niveau des disciplines ; par exemple si le théâtre et la musique sont facilement adoubés, la danse ou encore le cirque restent plus compliqués à faire vivre et valoriser.

MCB : Il aura fallu effectivement du temps pour que toutes les disciplines étudiantes soient traitées de la même manière aujourd'hui. Par exemple, on constate un véritable renversement, la culture scientifique très critiquée il y a encore quelques années et aujourd'hui particulièrement valorisée.

6. Question de la salle sur la budgétisation des actions culturelles

MCB : Comme dit précédemment, il doit nécessairement y avoir une véritable volonté politique de l'établissement pour que ces actions culturelles soient financées. On sait notamment que les moyens des UFR ne suffisent pas à permettre l'émergence de liens forts entre le monde culturel et les modalités pédagogiques. A+U+C continue de plus de se battre pour permettre l'émergence d'un décret qui permettrait l'organisation de service culturel universitaire. Il y a aujourd'hui un affaiblissement de la place de la culture dans les établissements parce qu'il n'y a pas de référentiel et pas assez de moyens RH.

7. L'établissement au sein de son territoire

Deux questions sont sous-entendues : Comment ouvrir les étudiants à la culture au sein du territoire ? Comment les accompagner dans la pratique de leur discipline en dehors de l'établissement ? Et comment ouvrir la programmation culturelle des établissements et de leurs étudiants au territoire ?

AC : Il y a là un rôle prépondérant des associations culturelles pour permettre cette double ouverture vers le public et vers le territoire mais cela ne peut se faire que conjointement avec l'ensemble des acteurs. Aujourd'hui, il faut favoriser cet enjeu de démocratisation culturelle et diversifier les biais d'accès aux actions culturelles aux étudiant·e·s. Il n'en reste pas moins un problème de reconnaissance par la société des enjeux forts du monde culturel dans des sociétés plus apaisées et vectrices de partage.

Ce qui fait consensus

Nécessité de reconnaissance des enjeux culturels via un portage politique et financier.

Meilleure inclusion de la culture dans les pratiques pédagogiques.

Ce qui fait débat

Quelle place pour chacun·e des acteurs et actrices de la vie étudiante et culturelle dans les établissements.

JIPES 2022 - Atelier 14

Formation et dynamique territoriale

Animation : Thierry Paul

Prise de notes : Pierre Beust

Intervenantes : Pascale Bourrat-Housni ; H  l  ne Ballarin

Synth  se

Territoire et ESR = sujet d'actualit   :

- **Polarisation/d  concentration :**
 - mouvement de polarisation sur des grands ensembles ESR avec **taille critique pour recherche** (politique de regroupements dans **une logique de site** : COMUE, fusion, EPE) et, en m  me temps, **d  concentration vers des antennes en proximit  ** des   tudiants
 - Prise en compte de **l'h  t  rog  nit   du public   tudiant** : question de **mobilit   (subie/ mobilit   choisie)**
 - La question de **l'acc  s    l'ESR** dans les **territoires    faible densit   ESR**
 - Diagonale « vide » sud ouest – nord est
 - **Virtualisation du territoire : crise sanitaire** (depuis 2 ans) + **crise de l'  nergie avec conflit ukrainien (et donc crise du transport)** : repenser le territoire    partir du num  rique

Combinatoire d'interactions d'acteurs : collectivit  s territoriales, universit  s, entreprises,   tudiants

Proposition de structuration de l'atelier :

- 1^{er} volet : focus   tablissements ESR –   tudiants dans les territoires    faible densit  
- 2^e volet :   tablissements ESR et fili  res/entreprises
- 3^e volet :   tablissements ESR et collectivit  s : comment la pr  sence d'un   tablissement de l'ESR impacte directement tout un   cosyst  me local

Ce que l'on a entendu

Pr  sentation des intervenants.

Pr  sentation de politiques publiques « ESR et territoires »

- Campus connect  s
- CMQ : formations autour d'un secteur d'activit   d'excellence : du CAP jusqu'au rectorat (implication des labos de recherche)

- Action cœur de ville : répondre à des centres-villes qui risqueraient de décliner. 234 villes moyennes ; 222 territoires bénéficiaires. Action avec le CNAM : réseau d'antennes locales et rapports avec les acteurs économiques locaux.

Présentation d'études d'impacts de l'ESR dans les territoires. L'impact est très conséquent. La place des étudiants dans l'attractivité d'un territoire est indéniable. En témoignent les deux exemples suivants :

- AMU : 1€ investi dans l'ESR rapporte 2,2€ de retombées (jusqu'à 3€ pour Grenoble) ; impacts de la formation en PACA : 1,3 Md€
- Angers : 213 M€ de dépenses générées par la présence des étudiants dans Angers-métropole ; 10000 emplois induits créés (pour 1 emploi SUP, 2 créés à côté)

Evidemment, quand on pense « territoires », ne pas oublier l'outre mer : problématiques territoriales « amplifiées ». Penser également les liens avec l'étranger (exemple des campus connectés et des lieux de l'AUF).

Ce qui fait consensus

Question des financements : comment installer des politiques publiques durables résilientes ? Le financement d'état doit être amorçage pour des projets pérennes mais pas l'unique garant de leur existence.

Problématique de territoires « vierges » : les identifier, comprendre les raisons, proposer des stratégies efficaces adaptées à ces territoires.

Rendre visible des indicateurs en croisant des données : pas exemple dans le cas de l'apprentissage on a des données qui relèvent du Ministère du Travail et des données qui relèvent du Ministère de l'ESRI sans toujours pouvoir établir un lien simple : n° INE (ESRI) et n° NIR (Min Travail)

Pas facile, voire possible, de porter à distance, au plus près des territoires, toutes les formations de l'ESR. Il y en a qui s'y prêtent moins : santé, STAPS, disciplines expérimentales.

Ce qui fait débat

Quel bon maillage des formations et des sites de l'ESR pour quel maillage territorial ? Quelle place donner aux régions dans la politique locale de l'ESR ?

Il y a un effet genré de l'ancrage et de la non mobilité. C'est une réalité peu visible.

Qu'est-ce que l'ancrage territorial ? C'est certainement une notion très multifactorielle.

Ne pas faire que la proximité de la formation envers les étudiants ait pour effet de les isoler/éloigner encore plus des enseignants-chercheurs.

Beaucoup de questions pendant l'atelier sur les campus connectés, sur leur pérennité, sur le rôle des universités, sur les formations qu'ils rendent accessibles, sur les publics cibles.

JIPES 2022 - Atelier 15

La digitalisation de l'enseignement supérieur et ses effets sur l'inclusion et la mobilité des étudiants européens

Ce que l'on a entendu

Intervenants :

- Arthur Nicolle, étudiant bilingue en journalisme à l'Université Sorbonne Nouvelle, co-animateur de l'atelier
- Marie-Pierre Chalimbaud, conseillère technique en charge du numérique pour la direction de l'agence Erasmus France et digital officer auprès de la Commission européenne pour le déploiement d'Erasmus+Digital.
- Giancarlo Lamberti, ex-président of the Student Chamber of the Council of Higher Education Institutions, président des étudiants tchèques.
- Ernesto Exposito, professeur en Informatique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, et vice-président en charge des relations internationales à l'UPPA.

I) Marie-Pierre Chalimbaud : Erasmus + Digital

Erasmus est le principal instrument de l'UE pour mettre en place les stratégies des Etats membres en matières de formation

Trois priorités :

- L'inclusion : accompagner la mobilité de certains publics,
- Le financement,
- La transformation du programme lui-même, prenant compte notamment de l'inclusion et de la digitalisation.

Le programme Erasmus a eu une augmentation de son budget de + 26 milliards d'euros.

La demande de mobilité nécessitait un dossier papier/de documents très conséquent. Ceci engendrait un manque de temps pour les accompagnants des étudiants en mobilité. Il était donc nécessaire de décharger du temps pour les accompagnants, et pour ce faire, la solution a été la digitalisation. Cette digitalisation s'est également inscrite dans une démarche écoresponsable.

L'évolution du programme Erasmus a été pensée en fonction des évolutions du public étudiant et des évolutions numériques.

Les objectifs d'Erasmus + Digital :

- Modifier l'information donnée et la promotion faite auprès des étudiants afin de transformer les interactions entre le programme et ses cibles. La problématique était d'avoir les moyens de sensibiliser un public qui n'était pas forcément intéressée par une mobilité internationale ;
- Faciliter l'accès aux services sociaux (par exemple : ne pas attendre 3 mois pour avoir sa bourse) ;
- Fluidifier les process administratifs et financiers, et automatiser les tâches automatisables pour dégager du temps au coordinateur/à l'accompagnant des étudiants en mobilité.
-

Le nouveau Erasmus+ consiste en une nouvelle application pour :

- gérer la mobilité ;
- communiquer avec l'établissement (pour diffuser et avoir soit des informations générales soit des informations personnalisées) ;
- accéder à la carte étudiant européenne pour faciliter l'accès (au niveau européen) aux services dédiés dans le cadre d'une mobilité (par exemple, l'accès au service de santé, l'accès au restaurant universitaire, l'accès à la bibliothèque universitaire) ;
- mettre en lien la communauté étudiante lors de sa préparation de mobilité ou afin de rendre plus « agréable à vivre » cette mobilité.

Pour que les étudiants d'un établissement aient accès à cette nouvelle application, cela a nécessité une mise à niveau des systèmes d'information des établissements.

Ce programme est pensé sur 10 ans environ, avec des jalons, devenant obligatoires progressivement, pour les établissements européens, afin d'obtenir les financements Erasmus.

Les enjeux de Erasmus+Digital :

- 1) Il s'agit bien d'une digitalisation car il y a une réelle transformation du programme Erasmus, de par la modification des processus métiers, la modification des processus entre les différentes parties prenantes. Pour les établissements en particulier, il y a une superposition des modèles (ancien/nouveau) durant la phase de transition. Ce projet conduit en mode « agile », ce qui peut être déstabilisant pour les établissements qui, à la fois, expriment des besoins et développent (des outils numériques, des process) dans le cadre de ce programme ;
- 2) L'interaction entre les différentes parties de la communauté, l'implication des gouvernances. Cette digitalisation doit entrer dans la politique du numérique de l'établissement.
- 3) Le partenariat entre l'établissement et le programme (sans le programme, il n'y a pas de mobilité)
- 4) L'identité étudiante européenne pour pouvoir faire valoir le droit à la mobilité, pour amener des étudiants qui n'y penseraient pas à aller vers la mobilité.

Témoignage d'Arthur Nicolle, Erasmus en Irlande :

La digitalisation du programme Erasmus a facilité les démarches. Cela évite que les étudiants abandonnent au moment de constituer leur dossier.

Arthur était en Erasmus pendant l'année universitaire 2019-2020, donc son Erasmus s'est arrêté avec la pandémie. La digitalisation du programme Erasmus a simplifié son retour et sa poursuite d'étude dans ce contexte de crise sanitaire

Question/Remarque : les dossiers administratifs sont en effet très lourds à constituer et la digitalisation allège le process. Ceci implique également une interopérabilité entre établissements et une homogénéisation de la nomenclature des cours entre établissements européens.

Réponse : il n'est pas attendu que tous les établissements aient les mêmes noms/codes, il faut néanmoins que les établissements puissent reconnaître les codes des autres établissements. A terme, il faut que les catalogues de cours puissent communiquer entre eux.

Question : comment se fait la co-construction entre le programme Erasmus+ et les établissements ?

Réponse : cette co-construction a été mise en place dès le début. Les briques techniques ont été construites dans le cadre de consortium d'établissements, dans le cadre de l'EUF. L'organisation de forums pour identifier les besoins prioritaires, en veillant à la représentativité des différents types d'établissements et des différents types de profil de professionnels.

II) **Giancarlo Lamberti : Distance education, digitalization and covid-19 in Czech Republic**

Du fait de son statut au moment la crise, Giancarlo a pu comparer ce qui s'est passé en République tchèque et dans les autres pays européens.

En République tchèque, la crise sanitaire a entraîné la fermeture des établissements, mais a permis un réel apport de l'UNESCO.

Toute l'Europe a été touchée par la pandémie de Covid-19, donc la digit inévitable et nécessaire.

Une enquête de l'OCDE visait à donner des pistes pour mieux réaliser les enseignements à distance avec la digitalisation. Dans cette enquête a été mesuré le stress pour tenter d'y apporter des réponses et accompagner les étudiants. L'enquête de l'OCDE a permis de mettre en avant les principaux problèmes engendrés par cette crise sanitaire. Ces problèmes ont touché la santé mentale (la République tchèque a connu le plus haut taux de suicide en Europe), les aspects économiques de la vie étudiante, l'employabilité des étudiants, la « qualité » des enseignements dispensés totalement à distance.

Pour les établissements de République tchèque, le choix a été fait d'utiliser des plateformes de visio (type Zoom).

Une autre enquête menée en parallèle de celle de l'OCDE visait à :

- 1- Mesurer le degré de satisfaction vis-à-vis de l'enseignement à distance. Les étudiants ont globalement été peu satisfaits par la mise en place en urgence des cours en ligne.
- 2- Identifier les formes d'enseignement à distance mises en place et leur acceptabilité par les étudiants. Ainsi, pour les enseignements totalement à distance, les étudiants ont indiqué que cette modalité ne pourrait se maintenir à long terme. La mobilité virtuelle ne remplacera jamais la mobilité réelle ;
- 3- Mesurer la maîtrise de l'environnement digital/numérique et l'équipement des étudiants : la majorité des étudiants ne pouvait s'équiper, par manque de moyens financiers ;
- 4- Identifier les solutions d'accompagnement à mettre en place par l'établissement pour que les étudiants réussissent en situation d'enseignement à distance. Par exemple, mise en place de webinaires pour accompagner les étudiants.

Les recommandations sont suivantes ont été formulées suite à cette enquête :

- Les communications doivent être plus claires et accrues ;
- Il est nécessaire d'impliquer les étudiants dans les choix de stratégies et d'outils ;
- Donner des garanties aux étudiants concernant le RGPD ;
- Accompagnement nécessaire par l'enseignant, avec des « temps » pour le travail en commun, en interaction étudiants/enseignants et étudiants/étudiants.
- Nécessité de préparer les enseignements mis en œuvre à distance et importance de préciser les objectifs d'apprentissage, de différencier les types d'évaluations et de mener des enquêtes de satisfaction/des évaluations des enseignements.

Cette même enquête a également montré des effets positifs, comme l'opportunité de créer du lien, l'opportunité d'amener les enseignants et étudiants vers l'enseignement en ligne.

Question : y a-t-il eu une enquête auprès des enseignants ?

Réponse : Oui. Il est envisagé que cette enquête soit également menée à l'échelle européenne, avec pour objectif de comparer les résultats à ceux concernant le ressenti étudiant.

III) **Ernesto Exposito : Connect-UNITA**

Les participants à l'atelier sont invités à réfléchir aux trois questions suivantes, au regard des éléments apportés par Ernesto Exposito pendant sa présentation :

- Comment les alliances européennes pourraient favoriser la mobilité
- Comment les alliances européennes pourraient favoriser l'inclusion ?
- Quels freins rencontrent les alliances dans la mise en place de leurs stratégies digitales ?

L'Alliance européenne UNITA est composée de 6 universités européennes et offre la possibilité de travailler ensemble, d'avoir une cohésion, sur diverses thématiques, dont surtout économie circulaire.

Le projet Connect-UNITA a pour but d'abaisser les barrières pour faciliter/favoriser la coopération/collaboration.

Le principal objectif est de développer une plateforme collaborative et intégrative afin d'avoir une méthodologie pour collaborer/coopérer et pouvoir ainsi innover dans les enseignements et apprentissages. Trois freins ont été identifiés :

- a. géographique : malgré la distance, la collaboration/coopération doit se faire et doit se ressentir ;
- b. linguistiques : ne pas communiquer qu'en anglais ;
- c. temporels : en raison des fuseaux horaires différents, et des temporalités différentes selon les universités composant UNITA (Par exemple, trouver un espace commun pour 20h de cours, et avoir des moments synchrones dans ces enseignements).

Ainsi, il est donc nécessaire de construire une plateforme pour lever ces contraintes. Cette plateforme doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Objectif 1 : interconnecter les LMS (tous les établissements de UNITA utilisent Moodle), ainsi que les espaces d'apprentissage et les environnements numériques d'apprentissage. 1^{er} résultat : la création d'un campus virtuel. La plateforme doit également permettre la réalisation de cours synchrones et asynchrones, avec traduction des ressources (par exemple, avec des sous-titrages ; + geographical distribution content) ;
- Objectif 2 : avoir une méthode commune de conception de cours pour que ceux-ci puissent être distribués dans la plateforme interopérable (la Travel Machine) ;
- Objectif 3 : proposer un accompagnement pédagogique et technologique aux enseignants-chercheurs qui vont contribuer à cette plateforme. Un learning living lab sera créé.

Tout ceci permet qu'un cours coordonné par une université de l'Alliance peut être suivi par les étudiants des autres universités de cette alliance. Il est également possible qu'un même cours soit donné à tous les étudiants des établissements de l'alliance car le cours est construit, coordonné par tous les établissements, et donc les enseignants-chercheurs de l'alliance.

Question : Université de Bourgogne a également un projet d'alliance et ils rencontrent un problème d'interopérabilité de leur outil conversationnel. Connect-UNITA a-t-il construit son propre outil conversationnel ? Connect-UNITA réalise un benchmarking pour choisir l'outil de visio et la connexion des salles, ils font donc un « état de l'art ».

Synthèse de fin d'atelier :

Connect UNITA : projet agile, ce qui est demandé par Erasmus +.

La question de l'inclusion de la lourdeur administrative des procédures n'a pas été abordée mais est à intégrer dans ces projets.

Les actions à mener :

- Améliorer la communication entre l'agence Erasmus+ et les établissements: améliorer la connaissance du personnel de nos établissements des différentes initiatives et actions Erasmus + (Erasmus+ digital dont la carte étudiant porté par le CNOUS n'est qu'une toute petit brique)
- Faire connaître le projet Connect Unita (plateforme interopérable au sein de l'alliance UNITA proposant des solutions aux barrières temporelles, géographiques et linguistiques) aux différentes alliances européennes;
- Éviter de financer le développement de plusieurs plateformes européennes en parallèle
- Mettre plus de lumière sur la plateforme BLOOM du projet OpenU (<https://openu-project.eu>)

JIPES 2022 - Atelier 16

« Service learning » : une pédagogie d'apprentissage académique et de transformation sociale

Intervenants :

- Pilar Aramburuzabala, Université autonome de Madrid (UAM), European Service-Learning Network of Higher Education
- Nicolas Standaert, Université Catholique de Louvain (KU Leuven), European Service-Learning Network of Higher Education

Animateurs :

- Lionel Valet, Conseiller scientifique et pédagogique, DGESIP
- Emma Albright, Etudiante en M2 journalisme, Sorbonne Université

Synthèse

Le concept de service learning (ou apprentissage par le service) est ancien mais il reste peu connu et peu utilisé en France. Il repose sur un engagement social couplé à un apprentissage académique associé à une démarche réflexive encadrée. Il est nécessaire de communiquer sur cette démarche afin de la faire connaître et d'accompagner son développement au sein de nos établissements. La France doit également s'associer plus fortement à la dynamique européenne en cours sur ce sujet.

Ce que l'on a entendu

Mme Aramburuzabala et M. Standaert présentent et illustrent le concept de Learning Service qui consiste à appuyer les apprentissages académiques à un engagement social. Ce concept repose sur 3 mots clés : servir (s'engager socialement), réfléchir (démarche réflexive sur l'expérience vécu), apprendre (intégration dans un apprentissage académique). Il met en lien les différentes communautés qui s'apportent mutuellement.

Le service learning est plus qu'une méthode ou une nouvelle technique d'apprentissage. Cette approche entre dans une vision globale de l'université et de son lien avec la société. Elle met en avant la mission sociale de l'université et permet à chacun de regarder plus loin que ce que l'on vient traditionnellement chercher à l'université dans son apprentissage. Elle ouvre sur une vision de la citoyenneté.

Le service Learning est une approche pédagogique où connaissance théorique et développement personnel sont très liés. Il s'accompagne d'une réflexion sur l'expérience vécue (avant, pendant et après) qui permet de recadrer le vécu. Cette réflexion doit être encadrée et menée dans des espaces sécurisés et sécurisant pour que l'étudiant puissent s'exprimer.

Il y a une recherche solide sur le service Learning qui existe depuis de très nombreuses années (dès les années 60 aux états unis). Il a connu une croissance rapide en Europe et avec la création d'un observatoire et d'une association. (prochaine conférence sur le *Service Learning* à Rotterdam en Novembre 2022). C'est un mouvement international.

Le service learning n'est pas du tourisme sociale (exemple autour de l'organisation d'une visite d'une prison). Il faut s'interroger dans quelle mesure l'action est un service.

S'initier au service learning peut se faire dans le cadre d'un enseignement puis s'étendre au sein de la formation et de l'établissement. C'est aussi un moyen de créer des liens au sein de l'université. Son développement passe ensuite par la mise en place d'un cadre au sein de l'université.

Ce qui fait consensus

Le service learning est une approche peu connue sous cette forme en France qui demande à être développée.

Les participants sont convaincus de son intérêt et de sa pertinence.

L'organisation des formations et des enseignements en France actuellement est peu propice à la mise en œuvre de cette approche (fragmentation en module indépendant) et qui nécessitera donc d'évoluer afin de mieux s'ouvrir à ce concept (en s'appuyant par exemple sur les blocs de connaissance et de compétence)

Ce qui fait débat

L'application à une échelle réaliste (grand groupe ou établissement) nécessite du temps, une organisation des services d'appui, une politique d'établissement. Une mise en œuvre qui nécessite une volonté de l'ensemble des acteurs même si l'on peut commencer à une échelle raisonnable et prévoir une montée en puissance dans le temps.

La différence avec la pédagogie par projet est discutée. S'il y a une ressemblance au travers de l'expérience vécue, la finalité des service-learning se porte toujours sur la mise en place d'un service à la société (engagement social).

JIPES 2022 - Atelier 17

Politique de vie étudiante, schéma directeur de vie et de bien-être étudiant

Cet atelier avait pour objectif d'accompagner la réflexion des établissements engagés dans une démarche d'élaboration d'un schéma directeur de vie et de bien-être étudiant.

Il a réuni une trentaine de participants: des étudiants, VPE et non élus, des représentants de rectorats et de collectivités territoriales (Conseil régional et mairie) des VP CFVU et VP vie de Campus, et des directeurs et représentants des services étudiants.

Trois invités :

- Fanny LALLEMAN, Responsable de l'Observatoire, Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées
- Claude MARANGES, Directeur Département Formation et Vie étudiante, Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées
- Gautier JAUNIN, ancien Vice-Président étudiant, Université de Montpellier

Animateur, organisateur : Jean-François Maynier, Chargé de projet, Département Qualité de la vie étudiante, DGESIP

La mise en valeur des conditions de vie étudiante comme déterminants non académiques de la réussite, le déploiement de la CVEC comme levier de développement de la vie étudiante et un contexte institutionnel favorable, représentent autant de facteurs incitatifs à la conduite d'une réflexion sur la politique de vie étudiante. Le schéma directeur de vie et de bien-être étudiant constitue l'outil qui va permettre de se fixer des objectifs prioritaires sur 5 ans et d'engager des actions pour les étudiants.

A travers deux exemples d'élaboration de schéma directeur de vie et de bien-être étudiant et les nombreuses participations du public, on peut dégager quelques lignes de force pour alimenter la réflexion des établissements sur ce sujet :

- **Appui sur l'expérience et sur les méthodologies des ComUE**

Les ComUE se sont engagées les premières dans la réalisation de schéma directeur de vie étudiante et qui dans le cadre d'un deuxième schéma ont eu la possibilité de conduire une démarche d'évaluation.

Même si le périmètre ne sera pas le même, la démarche de comité de pilotage, la participation des collectivités territoriales (financement de la phase de consultation et d'enquête) peuvent être des éléments inspirants.

- **La consultation des étudiants**

Le principe même du schéma directeur à l'échelle d'un établissement est de pouvoir définir une politique en adéquation avec les besoins des étudiants.

L'atelier a présenté deux approches : une construite avec une implication de l'observatoire de la vie étudiante de l'Université fédérale de Toulouse avec la réalisation d'une large enquête et de caractérisation des données (Création d'un [site web](#) pour la consultation et le suivi) et une reposant sur un groupe d'étudiants élus de composantes animé par le VP étudiant de l'Université de Montpellier et sur une enquête plus limitée en terme de public visé.

- **La caractérisation des données**

Construire un schéma directeur sur des bases solides et identifier les priorités, nécessite d'avoir des données consolidées sur le public étudiant et sur les différents thématiques de la vie étudiante. La caractérisation des données sur les étudiants est un élément essentiel dans l'identification des actions prioritaires. La démarche d'enquête de l'Université fédérale de Toulouse donne une photographie territorialisée et une comparaison entre les territoires.

- **Un projet politique**

La construction d'un schéma directeur de vie et de bien-être étudiant s'inscrit dans un projet politique avec un objectif qui permet de définir des axes stratégiques. Une des difficultés est de vouloir s'engager dans un trop grand nombre de thématiques. Des universités ont témoigné de leur démarche de centrer leur schéma directeur sur **l'objectif de créer un sentiment d'appartenance**, d'harmoniser les dispositifs, les pratiques et les services proposés aux étudiants des sites excentrés pour améliorer les conditions de vie étudiante. Le projet s'inscrit dans une démarche d'ancrage territorial.

- **La visibilité du schéma pour les étudiants**

L'université de Montpellier a présenté sa démarche d'un schéma directeur « construit par les étudiants et pour les étudiants ». Sur le plan de la communication, le schéma est décliné au niveau des axes autour d'objectifs centrés sur l'étudiant : « Etudiants accueillis à l'université, étudiants accompagnés vers la réussite, étudiants bénéficiant d'aide, étudiants respectés dans leur diversité, étudiants engagés pour l'environnement... ». **Le schéma directeur doit se donner une visibilité qui va faciliter son appropriation par l'étudiant.**

- **Indicateurs et service d'Aide au Pilotage**

L'université de Montpellier propose à travers son schéma directeurs 75 actions avec des indicateurs chiffrés par axe qui ont fait l'objet d'un travail avec l'appui de la direction du pilotage de l'université.

Un schéma directeur a besoin pour son suivi sur 5 ans d'indicateurs et d'un comité de suivi pour réguler les objectifs et les actions. Quels indicateurs de performance et de suivi des objectifs ? **Les établissements qui ont des services d'Aide au Pilotage bénéficient de compétences pour la définition des indicateurs.** (26 % des observatoires de vie étudiante sont rattachées à des directions ou cellules d'Aide au Pilotage.

- **L'implication des collectivités territoriales**

Dans le comité de pilotage du schéma directeur de vie étudiante de l'Université fédérale de Toulouse, les collectivités territoriales ont été associées. Avec la mise en place du schéma au niveau de l'établissement, les communautés d'agglomération sont des interlocuteurs privilégiés. L'université de Perpignan s'est engagée dans un partenariat avec les collectivités territoriales dans le cadre de l'élaboration de son schéma directeur.

- **Mobilisation des acteurs**

L'université de Montpellier a sollicité dans sa démarche aussi bien les composantes que les services administratifs par un questionnaire sur les actions possibles pour améliorer la qualité de la vie étudiante.

- **Visibilité des dispositifs auprès des étudiants**

Des VP étudiants ont fait la recommandation que parfois l'accent est davantage à mettre sur la visibilité des dispositifs existants que sur la multiplication des actions.

JIPES 2022 - Atelier 18

Les compétences psychosociales, pour tous.. ?

Co-animatrices :

Marion Serre & Agathe Chiron (Chaire des Mutations étudiantes, EnsAD)

marion.serre@ensad.fr ; agathe.chiron@ensad.fr

Christine Bouissou, enseignant-chercheur, conseiller scientifique et pédagogique Dgesip

christine.bouissou@enseignementsup.gouv.fr

Appui à la fiche de synthèse : Clémence Didier, direction de la Vie étudiante

clemence.didier@enseignementsup.gouv.fr

Synthèse

Dans la vie d'un étudiant, la capacité d'organisation, la gestion du stress, le travail en équipe, la prise de parole etc. sont des ressources utiles pour faire face à un environnement instable et souvent peu *secure*. Ces compétences sont le fruit d'un apprentissage expérientiel, au cœur des transactions entre l'acteur et son milieu de vie, entre l'action et la formation, entre la dynamique sociale et le fonctionnement individuel.

Cet atelier cherche à comprendre ce qui stimule et améliore la formation de compétences psychosociales (CPS)¹. Il a été conçu en prenant le contrepied d'une présentation classique « de la théorie vers la pratique » ou le contraire et a privilégié un ton conversationnel entre les animatrices, puis en dynamique avec les participants de l'atelier, en s'appuyant sur des éléments concrets issus de l'observation des pratiques et sur des réflexions plus analytiques de l'ordre de l'analyse du travail.

En fin d'atelier, les participants reçoivent un jeu de cartes « Cuisines collectives du Crous, Panorama des usagers » dont ils pourront s'inspirer. En complément, un diaporama de synthèse est transmis post-atelier aux participants, afin de stabiliser quelques éléments de définition à propos des CPS et d'esquisser des pistes de réflexions.

Description

L'atelier a permis de vivre un exercice concret et réflexif à hauteur de l'expérience de chacun. Les participants ont découvert un outil créé par les designeuses permettant de renforcer la prise de conscience des compétences (techniques, relationnelles) d'un ensemble d'acteurs professionnels gravitant dans l'espace de vie de l'étudiant ; en l'occurrence, ici, la gestion d'une cuisine collective dans une résidence étudiante gérée par le Crous.

Les participants à l'atelier ont été invités à se mettre à la place des autres afin de comprendre des problématiques variées (points de vue, besoins et compétences) et de prendre conscience que nous faisons partie d'une chaîne d'acteurs tous impactés et impactant notre cadre de vie et de travail. L'atelier est donc basé sur l'idée de réciprocité, de compréhension réciproque, de synergie

¹ CPS : « Capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement» (OMS 1993).

(complémentarités, au-delà des spécificités) et de compétences psychosociales collectives (à reconnaître, à développer, mais aussi à encadrer).

A partir de l'exemple des cuisines collectives des résidences universitaires, les participants ont pu se mettre à la place de l'un des acteurs d'une résidence étudiante (l'étudiant qui « cuisine beaucoup », l'étudiant « qui cuisine peu », l'agent technique, le veilleur de nuit, la direction du patrimoine) afin d'identifier leurs problèmes et besoins. Les participants ont d'abord réfléchi individuellement ou à plusieurs puis ont partagé leurs idées en les confrontant à la réalité du vécu des acteurs (illustration par quelques *verbatim* récoltés lors d'entretiens).

Partages

Cette entrée par le *design* s'avère à la fois originale, pratique, appuyée sur des connaissances en matière de dynamique psychosociale et fait une place notable à l'idée d'expérimentation (jeu sérieux) et de recherche-action, impliquant les protagonistes dans une expérience apprenante. Les participants sont invités à reprendre la méthode déployée ici, dans d'autres occasions de leur exercice professionnel.

L'outil proposé sert en effet à poser un diagnostic collectif, une base de cahier des charges. Il peut être utilisé dans d'autres situations qui requerraient le partage, la mise en commun, dans une forme de recherche-participative inspirée des perspectives d'une variété d'acteurs.

Les échanges ont permis d'illustrer la définition classique des CPS tout en mettant particulièrement en lumière leur dimension collective, réciproque et altruiste, quand elles sont au service de l'action publique. En se mettant « à la place de... », on mesure les particularités, contraintes, ressources de chaque partie prenante, on comprend mieux l'enjeu des CPS ; les capacités d'écoute, d'observation et d'attention aux besoins des autres, d'altruisme, de compréhension et d'humilité s'avèrent essentielles.

Quelques « trucs » à garder à l'esprit

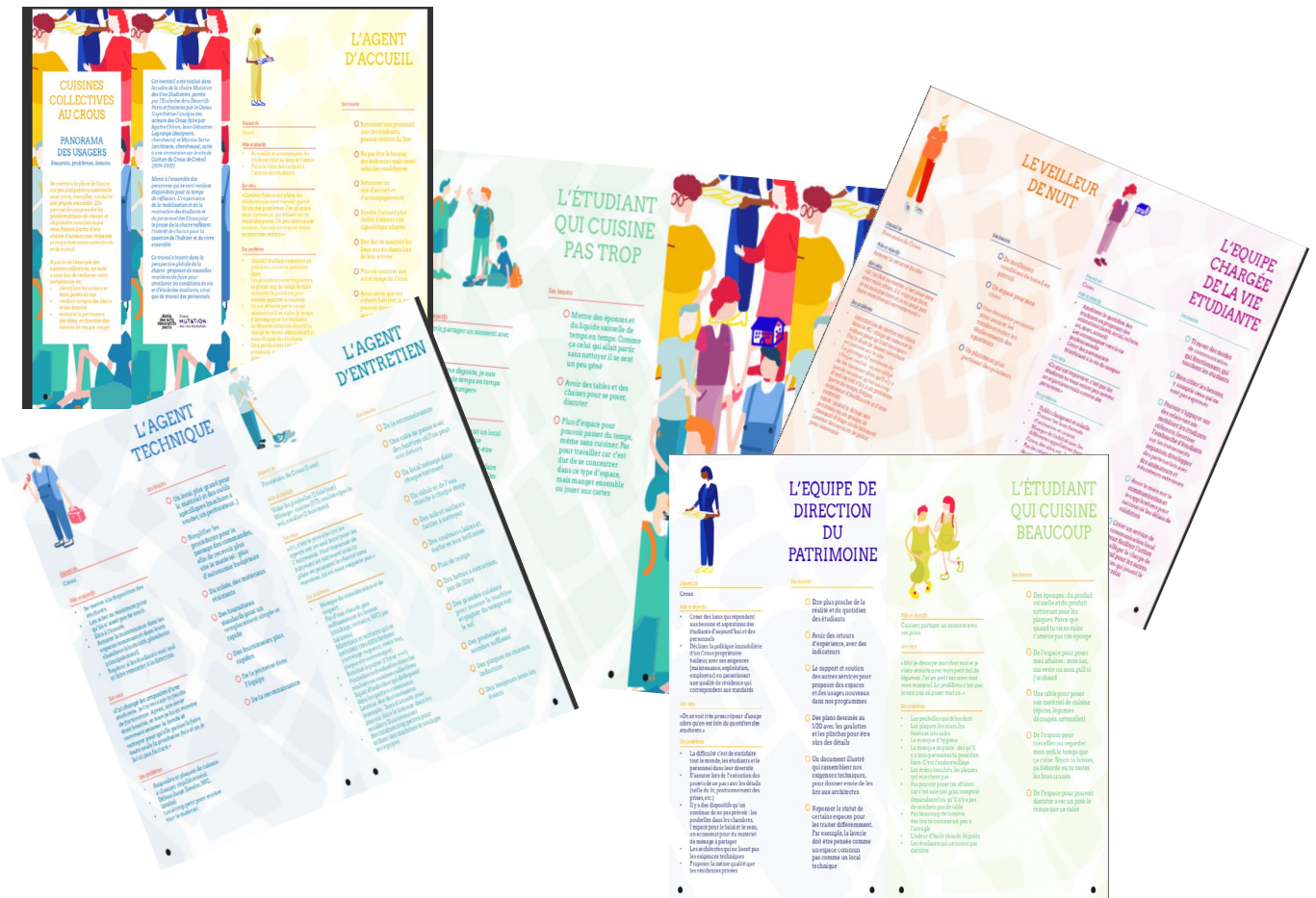
- La nécessité de prendre en compte l'ensemble des parties prenantes d'un sujet : « n'oublier personne » pour construire une réponse la plus satisfaisante pour tous.
- La pertinence de mettre au même plan l'expérience, le vécu (relationnel, émotionnel, cognitif) et les besoins de chacun.
- Concernant l'outil, la forme en éventail-papier permet d'illustrer les interactions et interdépendances d'un ensemble de parties prenantes (-> compréhension plus dynamique que des « clics page à page » sur un écran).

L'approche par le design...

- privilégie un format méthodologique léger, marquant les esprits, engageant les personnes dans le sens de l'action concrète,
 - ce qui va dans le sens d'une pédagogie expérientielle, à la fois fondée sur l'expérience et la rendant plus explicite et plus connectée au parcours « académique » de l'étudiant.
- Elle cherche à promouvoir une montée en compétence réciproque des agents et des étudiants, en tant qu'outil de transformation de l'action publique,
 - par des attitudes pédagogiques bénéfiques : encadrer, aider, encourager à la prise de risque -> expérimenter, s'exprimer, faire des propositions créatives...

- Elle cherche à dépasser les divisions piégeantes entre concret/abstrait, disciplinaire/transversal, action/recherche et se rapproche de démarches telles que les sciences participatives ou le *learning by doing*.
- Enfin, elle met au premier plan les « espaces » sociaux ou individuels et leurs dynamiques (→ pour un développement psychosocial des acteurs).

<https://www.ensad.fr/parteneriats/chaire/chaire-mutation-vies-etudiantes>
<https://jpo.ensad.fr/chaire-mutation-des-vies-etudiantes-cnous-ensad/>



JIPES 2022 - Atelier 19

La vie étudiante : de son observation à la mesure de son impact

Animatrice : Pr. Caroline Ollivier-Yaniv, coordonnatrice du Collège des conseillers scientifiques et pédagogiques auprès de la Directrice Générale

Intervenants :

- Laurent Bordet, VP Vie de campus Université d'Angers, Réseau des VP vie étudiante
- Ambre Adamiak, étudiante en licence d'action publique, VP déléguée en charge de la vie et de la démocratie étudiante et en charge des politiques sportives à l'Université de Bourgogne (Dijon), experte pour le département d'évaluation des établissements du HCERES.
- Stéphane Carton, chargé d'études au Département du dialogue stratégique contractuel, DGESIP-MESRI

Inscrits : 33 personnes

Une majorité de responsable de structures [12] (DEVE, Vie campus, formation), mais également des chargés de missions [5] ou administratifs [5] autour de l'évaluation (enquête, qualité, communication, ...), 5 étudiants.

Descriptif de l'atelier :

La vie étudiante s'inscrit désormais dans les projets stratégiques des établissements. La problématique de son observation et de son objectivation doit se renouveler afin d'être en capacité de suivre son évolution, de connaître son impact sur la réussite ou d'aider au pilotage des projets.

Synthèse

Cet atelier a questionné les limites des modalités d'observation et d'évaluation existantes et a permis des échanges sur les indicateurs pertinents à la fois pour l'évaluation et le pilotage des stratégies mises en par les établissements, pour le développement de la vie étudiante.

Ce que l'on a entendu

Laurent Bordet pour le réseau national Vie de Campus : comment réinterroger la vie étudiante après la crise sanitaire ?

Présentation du réseau « Vie de campus », né à l'automne 2018 avec la création de la CVEC : il rassemble une grande variété d'établissements et constitue un interlocuteur pour la DGESIP. Il a vocation à donner un cadre pour définir les enjeux d'analyse et proposer des indicateurs.

Quelques constats suite à la pandémie :

- Pas d'évaluation de l'impact de la CVEC ;
- Des fonds disséminés avec des difficultés pour justifier les dépenses ;

- Une méconnaissance de la vie des étudiants en dehors des campus et en particulier de la précarité numérique ou de la précarité alimentaire des étudiants.

Les enquêtes de l'OVE sont importantes et elles devraient permettre aux établissements de se situer par rapport à la situation nationale. Pour autant, on manque encore souvent de données locales sur les thématiques suivantes :

- Le profil des étudiants qui fréquentent les Restau U – le nombre de passages est insuffisant ;
- Les difficultés de connexion des étudiants ;
- Les associations : leurs membres, leurs activités, en quoi elles contribuent à la réussite étudiante.

Ambre Adamiak en tant qu'experte étudiante au HCERES : la difficulté d'évaluer un établissement sur le sujet de la vie étudiante

Elle liste quelques critères d'évaluation de la qualité de la vie étudiante :

- Est-ce que le VP étudiant est inclus dans la gouvernance de son établissement ? Est-ce que les élus étudiants ont un vrai rôle, sont-ils reconnus comme des acteurs à part entière ?
- Quels rapports quotidiens avec les services de l'établissement, les collectivités territoriales, les autres étudiants ?
- Quels sont les projets, les mode de fonctionnement, les investissements financiers des établissements ? Comment fonctionnent ces enveloppes financières ?
- Comment est valorisé l'engagement étudiant ?

Elle souligne également la difficulté de mesurer la perception de la vie étudiante, les étudiants répondant peu aux questionnaires qui leur sont proposés.

Stéphane Carton comme membre DGESIP

Dans le cadre du processus contractuel – le contrat pluri-annuel - et le dialogue stratégique de gestion – annuel et assorti de moyens - la DGESIP dispose des indicateurs suivants :

- Les axes stratégiques avec des indicateurs et des jalons ;
- Des appréciations par les rectorats ;
- Des projets pour solliciter des financements.

On relève que la vie étudiante n'est pas encore un axe de stratégie dominant dans les contrats pluri-annuels, il n'y a pas encore d'indicateurs de mesures d'impact et peu de remontées d'informations à ce stade.

Ce qui fait consensus

Un grand nombre d'acteurs concerné

Sur le site de l'Université de Bourgogne, Ambre Adamiak a proposé la création d'un groupe de travail pour le pilotage de la vie étudiante avec les universités, les écoles, le CROUS... pour faire émerger des problématiques communes ainsi que les spécificités de chacun.

La mutualisation est un 1^{er} axe de réflexion sur les indicateurs, au-delà de la barrière géographique. Il faut une entente sur les axes de la vie étudiante à l'échelle d'un site, au même titre que pour la formation et pour la recherche.

Pour une meilleure information de la population étudiante, le CROUS Dijon va créer un portail avec toutes les informations pour les étudiants (santé mentales, initiatives de paniers solidaires, etc.). Ce portail d'accès unique a pour objectif de coordonner les actions des associations :

- Pour aider des étudiants qui viennent de partout en France ;
- Pour orienter des étudiants internationaux (il en va de l'internationalisation des formations).

Le financement de la vie étudiante : la dispersion des moyens

Plusieurs axes stratégiques sont concernés : l'aide à la réussite, par exemple.

De multiples acteurs sont en jeu : leur cohérence et parfois la mutualisation de leurs moyens semblent nécessaires.

La CVEC : elle est parfois le seul fonds concerné, la seule variable financière dans la gestion de la crise sanitaire. Or plusieurs générations d'étudiants vont avoir des difficultés à s'intégrer : les fonds doivent être pérennisés et d'origine plus variée (faire appel aux régions par exemple).

Ce qui fait débat

Quelques points de vigilance

1. Les différentes antennes d'un site universitaire ne disposent pas des mêmes services. Les antennes délocalisées sont souvent moins bien équipées - par exemple dans les domaines de l'alimentation, la santé, la documentation ...
2. Il est nécessaire de caractériser l'ensemble de la population étudiante pour construire une politique. Or la qualité des données remontées n'est pas encore au rendez-vous, y compris dans l'exploitation des données recueillies lors des inscriptions.
3. La création de groupe d'alumni serait très utile mais elle ne sera possible que s'il y a eu une réelle expérience de partage dans la vie étudiante. Pour l'instant, ces réseaux sont actifs au sein des écoles, et encore trop peu importants dans les universités.
4. Il y aurait une politique d'Etat à mettre en place pour avoir une égalité territoriale en matière d'accès au logement. Certaines villes sont inaccessibles à la plupart des étudiants.

JIPES 2022 - Atelier 20

La gestion du stress, une contribution à la réussite

Synthèse

L'atelier proposé présentait une approche de la gestion du stress des étudiants et des enseignants, dans le contexte post-pandémie qui a souligné la nécessité de prendre en compte la fragilité des étudiants en situation d'apprentissage. Les mois de formation en distanciel ont accentué le besoin d'adapter les conditions d'écoute et de formation en travaillant au-delà du cadre de la relation étudiant-enseignant classique. L'angle choisi ici est celui de l'utilisation dans le contexte universitaire de la technique de la méditation en pleine conscience. Après une présentation de la technique elle-même et des recherches scientifiques sur son efficacité, deux expériences conduites dans deux universités différentes sont décrites.

Ce que l'on a entendu

1^{ère} intervenante : **Rebecca Shankland**, Professeure des Universités en psychologie du développement à l'Université Lumière Lyon 2, Laboratoire Développement, Individu, Processus, Handicap, Education. Elle est également membre du GRIPA (Groupement de Recherche et d'Intervention sur la Présence Attentive) à l'Université du Québec à Montréal, Canada. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages sur la pleine conscience et la régulation des émotions, dont les deux derniers sur la santé mentale des étudiants publiés chez Masson : "Développer la santé mentale des étudiants : Des outils à destination des professionnels" et "La santé mentale des étudiants, approches innovantes pour la prévention et l'accompagnement : un état des lieux".

Rebecca Shankland a concentré sa présentation sur la définition de la méditation de pleine conscience et sur les recherches en lien avec le bien-être et la réussite académique. Cette technique est définie comme une posture d'observation, de focalisation de l'attention, de décentration dans une attitude d'ouverture et de bienveillance. Elle est fortement corrélée au développement de fonctions adaptatives, notamment celle des compétences psychosociales telles que définies par l'OMS : développement de la pensée critique, de la pensée créative, de la régulation des émotions et de la diminution du stress, du développement de l'empathie et de la capacité à coopérer. Ces compétences peuvent être développées dans le cadre de programmes spécifiques comme CARE (Cohérence-Attention-Relation-Engagement) qui permettent aux étudiants de développer chaque compétence socio-émotionnelle ou dans le cadre de pratiques telles que la méditation de pleine conscience.

Le champ de la recherche sur la méditation de pleine conscience s'est considérablement développé ces 30 dernières années et est actuellement très riche. Les résultats des études montrent l'efficacité de cette technique pour les étudiants. De nombreux programmes sont mis en place à l'université, parfois dans les services de sport ou dans les services de santé. Un des dispositifs étudiés est le programme FOVEA, qui montre l'efficacité des pratiques sur la santé mentale, et de la persistance de ce bénéfice sur le long terme.

2ème intervenante : **Sophie Bernard**, professeure de physique à la Faculté des Sciences fondamentales et biomédicales d'Université de Paris Cité et membre de l'unité INSERM UMR-S 1124, T3S (Toxicité environnementale, cibles thérapeutiques, signalisation cellulaire et biomarqueurs). Elle est responsable de la mention de [Master en Biomedical Engineering BME Paris](#) depuis 2016 et de la [Graduate School of Biomedical Engineering](#) depuis 2020. Elle est également directrice adjointe de l'[Institut des Neurosciences et de la Cognition](#).

Sophie Bernard a témoigné de son expérience de mise en place d'ateliers de médiation en pleine conscience pour ses étudiants de Masters qui étaient très impactés par les conditions de formation en période de crise sanitaire, avec des niveaux de stress et d'anxiété importants. Les ateliers sont proposés aux étudiants de master mais également aux doctorants du laboratoire et aux enseignants du Master en Biomedical Engineering. L'objectif de Sophie Bernard est de former les étudiants à une meilleure gestion de leur stress, de leur anxiété et au développement de la bienveillance envers soi-même.

Il s'agit d'un programme intensif en 8 semaines sans prérequis. L'atelier d'une durée de 2 heures est proposé tous les mardis soir, sur le site universitaire et en dehors des heures de cours. Ces séances de pratique de scan corporel, de méditation assise ou en mouvement, de gestion de l'attention, sont également des moments d'échange entre les participants. L'expérimentation est en cours et prévoit une évaluation de son efficacité.

3ème intervenante : **Florence Spitzenstetter** est maîtresse de conférences à la faculté de Psychologie de l'Université de Strasbourg et membre du Laboratoire de Psychologie des Cognitions (LPC). Elle porte le projet « CENTRé » (Centrage Réussite Etudiante) visant à fédérer des enseignants-chercheurs de différentes composantes, tous désireux d'améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants.

Florence Spitzenstetter est à l'origine du projet CENTRé mis en place à l'Université de Strasbourg. Ce projet, peu couteux en temps et en moyens, est né avant la crise sanitaire et a été pensé comme une recherche-action au bénéfice de la pédagogie.

CENTRé repose la mise en place au début des enseignements d'un temps de centrage d'une durée de 2 à 3 minutes axé sur la respiration. Tous les enseignants volontaires peuvent participer à cette expérimentation, quelle que soit leur discipline. Dans un premier temps, les volontaires identifiés sont formés à cette technique.

Ce projet comporte un dispositif d'évaluation de son efficacité sur les caractéristiques suivantes : niveau de stress, sentiment d'auto-efficacité, capacités attentionnelles, auto-perception de la capacité à réussir. La méthode utilisée repose sur un questionnaire en ligne que les étudiants doivent renseigner trois fois : avant le démarrage du programme (T0), après 10 semaines de pratique (T1), et enfin 29 semaines plus tard (T2, à venir). Deux groupes de participants sont constitués, un groupe d'étudiants bénéficiaires et un groupe contrôle d'étudiants hors-programme.

Actuellement, 3000 réponses ont été recueillies au T0. Mais, seules 300, dont 59 émanant d'étudiants ayant suivi le programme, sont exploitables au temps T1. La perte considérable de sujets est liée à la difficulté technique imposée par l'utilisation d'un code d'identification exigé pour garantir l'anonymat.

L'analyse des réponses aux questionnaires indique qu'il n'y a pas d'effet notable au T1 (court terme) sur le stress et l'anxiété. Des effets significatifs sont constatés sur les autres caractéristiques, notamment sur le sentiment d'auto-efficacité qui se dégrade dans le groupe témoin alors qu'il se maintient dans le groupe bénéficiant du dispositif. Ces résultats sont jugés satisfaisants d'autant qu'ils s'accompagnent d'un bon niveau de satisfaction des étudiants, du constat de l'amélioration de l'ambiance générale des cours et de la qualité de la relation à l'enseignant.

Florence Spitzenstetter souligne deux difficultés. Tout d'abord, le projet peine encore à mobiliser les enseignants. Sur 2800 enseignants ou enseignants-chercheurs permanents, seule une centaine participe au projet cette année. Ensuite, les difficultés techniques de recueil des données pourraient impacter la qualité de l'évaluation de l'efficacité du dispositif de centrage en début de cours.

Ce qui fait consensus

L'efficacité des méthodes de médiation de pleine conscience pour améliorer le bien-être, réduire le stress et améliorer la concentration des étudiants. Ces méthodes semblent satisfaire les étudiants mais aussi les enseignants qui participent à ces expérimentations.

Plusieurs points ont été soulevés lors des questions émanant du public comme, par exemple, le niveau du cursus cible pour que ces dispositifs soient efficaces. Les réponses des spécialistes présentes convergent vers la nécessité d'avoir un certain niveau de maturité pour percevoir l'intérêt de cette pratique en situation d'apprentissage à l'université. La mise en œuvre pour les lycéens ou les L1 semblerait moins efficace sur le court terme, mais pourrait porter ses fruits dans la durée.

Ce qui fait débat

Le temps consacré à ces pratiques pourrait être perçu par certains enseignants comme une perte de temps qui impacterait les apprentissages fondamentaux même s'il semble que les étudiants gagnent en qualité d'écoute et de concentration pendant les cours.

Il demeure également la question de la formation et de l'information relatives à la médiation de pleine conscience mise en œuvre dans un contexte et dans un esprit complètement laïcs.